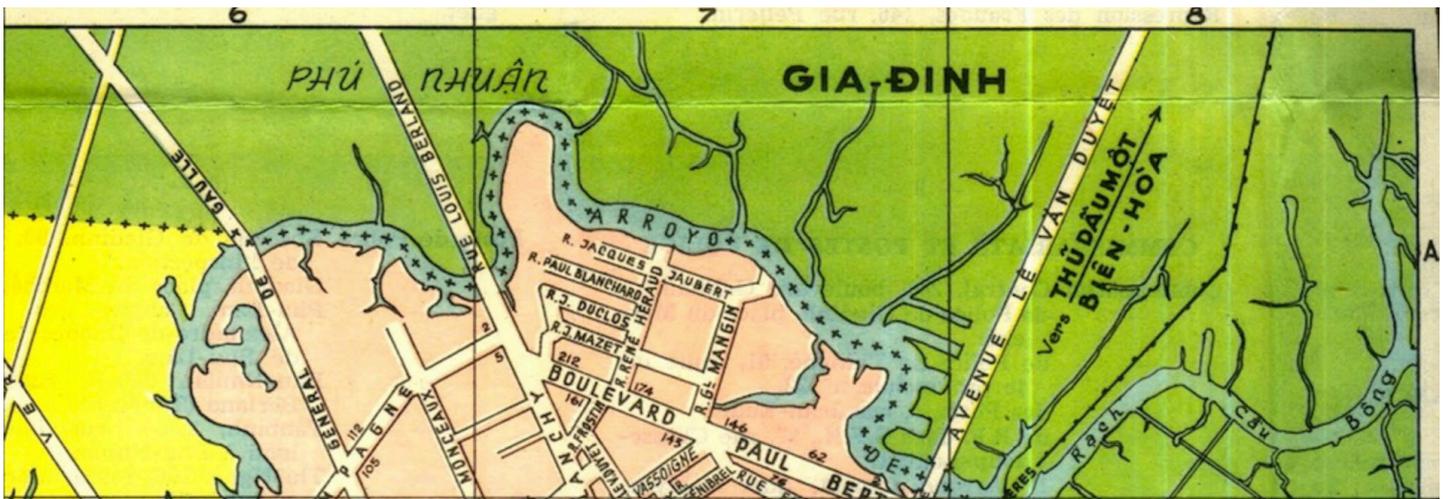


LES MASSACRES DE LA CITÉ HÉRAUD Saïgon, 25 septembre 1945



Plan de Saïgon

La cité Héraud est une création de la [Compagnie foncière d'Indochine](#). Ses rues portent le nom du président et d'administrateurs de cette société

RAPPORT DE POLICE

AVANT-PROPOS

Dans l'historique sanglant de la rébellion des Viêt-Minh de 1945-46 contre la France, après la défaite japonaise, s'inscrit en caractère atroces et inoubliables la journée du 25 septembre 1945, qui attache d'une manière indélébile au nom des chefs des insurgés cette étiquette de férocité impitoyable qui devait, une fois les faits connus, les mettre au ban de la civilisation et soulever dans le monde entier une vague de dégoût et de réprobation contre les criminels qui tolérèrent de telles horreurs, ou furent impuissants à les empêcher...

L'opinion publique métropolitaine, trompée et égarée à dessein, ignorant les événements d'Indochine, et même ignorant tout court les choses d'outre-mer, a pris fait et cause pour les rebelles du Viêt-Minh sans attendre les renseignements, sur la foi des

racontars tendancieux et sous la pression de passions partisans On alla même, en France, jusqu'à organiser des quêtes en faveur des insurgés : des personnes charitables donnèrent à ces quêtes des sommes importantes, se privant ainsi de bien des choses, pendant que leurs enfants ou leurs proches tombaient sous les coups des sicaires, bien heureux quand la mort les emportait avant de subir les tortures et les dépeçages qui étaient appliqués jusqu'à leur dépouille...

En cette journée rouge du 25 septembre 1945, soixante personnes furent enlevées d'un coup au petit jour dans la cité Héraud à Saïgon, parmi lesquelles on n'a pu revoir qu'une vingtaine de vivantes, sept ou huit cadavres ou débris innommables, tandis que le reste ne sera jamais retrouvé.

Ainsi, en présence d'une opinion française métropolitaine fabriquée à force de propagande sournoise et mensongère, qui représentait les Français d'Indochine comme de lâches tortionnaires et des buveurs de sang annamite, qui insultait les glorieuses troupes du général Leclerc en partance pour l'Extrême-Orient, une réaction était-elle nécessaire.

Le 10 novembre 1945, c'est-à-dire après plus de deux mois de calomnies subies en patience, la coupe était pleine. Le Haut Commandement en Indochine publiait la note suivante :

« Il est nécessaire d'exposer à l'opinion publique la brutalité et le défaut total d'humanité et de simple civilisation des bandes qui nous sont opposées. Il est nécessaire de rechercher tous récits de crimes et d'exactions commises par les Viêt-Minh contre des Français ou contre des Annamites pro-Français ».

Les lecteurs métropolitains trouveront donc ici la relation fidèle, faite par des témoins et des rescapés, du drame sanglant du 25 septembre 1945, de cette journée marquée d'une pierre noire, qui causa tant de deuils et tant de souffrances et tant de morts parmi les familles de condition très modeste du quartier champêtre appelé cité Héraud, îlot français au cœur de la masse annamite au faubourg de Tan-Dinh à Saïgon.

Il faut espérer que bien des yeux seront dessillés à la lecture des récits de ceux ou de celles qui ont pu échapper à la capture, de ceux à qui un concours heureux de circonstances a permis d'être tirés des mains des bandits avant de subir une mort horrible digne du Jardin des Supplices.

Malheureusement, les assassinés ne pourront parler et l'horreur de leurs tortures que nous vîmes inscrites sur le visage de ceux qui furent retrouvés ou exhumés aussitôt après le drame rentrera à tout jamais avec eux dans leur tombe de hasard, parmi la vase et les roseaux des arroyos où pourrissent leur débris sans sépulture.

LES MASSACRES DE LA CITÉ HÉRAUD 1^{re} PARTIE

Dans le plan général de la ville de Saïgon, la cité Héraud, qui fut le théâtre des enlèvements et des massacres du 25 septembre 1945, n'occupe qu'une place infime.

Sur le plan de la partie de la ville où les Japonais avaient parké plus de 20.000 Français et autres Européens, la cité Héraud s'inscrit seulement pour la soixantième partie du territoire urbain dont la sortie était interdite.

La cité Héraud est, en vérité, une petite enclave de faible étendue, quadrilatère d'environ 250 mètres de côté, noyé dans la masse des quartiers annamites de Dakao et de Tandinh, où ne se comptaient que de rares Français de très modeste condition, isolés çà et là dans ce genre d'immeubles de deux ou quatre pièces connus sous le nom de compartiments.

Les quatre rues à peu près dignes de ce nom qui composaient l'enclave étaient bordées de petites villas à rez-de-chaussée pour la plupart et de terrains vagues. Au temps de l'occupation japonaise, tous les habitants habituels de la Cité, Français et Annamites, y étaient restés et s'étaient même augmentés en nombre en hébergeant — je parle des Français —, des familles chassées du dehors et entassées par les Japonais dans le périmètre obligatoire. La vie y avait continué comme par le passé, en bonne intelligence entre Annamites et Français. Il faut dire que les Annamites du quartier étaient des employés ou des personnes de condition moyenne. Les Français et les métis étaient de petits fonctionnaires, des sous-officiers, des employés de commerce. C'est tout au plus si une ou deux personnes étaient connues comme pourvues d'une certaine fortune.

Des paillotes avaient été construites par l'administrateur Hoeffel, les années précédentes, dans un but louable d'urbanisme et en vue d'améliorer les conditions d'existence des Annamites de peu de moyens, les « paillotards ». Leur disposition en ligne régulière le long des voies tracées permettant, outre une voirie encore embryonnaire, un contrôle plus facile des habitants, vivant jusque là dans un désordre tout annamite et dans une saleté extrême-orientale inimaginable pour un Européen.

Ces agglomérations bien tenues en ordre durant l'administration française ne tardèrent pas, après le coup de force japonais du 9 mars 1945, à sombrer dans l'anarchie : chaque locataire emplit à bloc sa case de sous-locataires. Ces quartiers de paillotes devinrent ainsi, en peu de temps, le refuge de toute une pègre provenant des bagnes ouverts en grand par les Japonais, des plantations pillées et abandonnées par leurs coolies et de tout un ramassis de voleurs, de sans-travail volontaires, où le recrutement d'hommes de main ne fut qu'un jeu pour les dirigeants du Viêtminh, aidés en sourdine par les Nippons.

Nombre de Tonkinois vivaient déjà dans ces quartiers de paillotes : boys, cuisiniers, serveurs, blanchisseurs, coolies-cyclos et coolies-pousse, tous gens capables de crimes en échange de quelques piastres. On peut dire, sans crainte de se tromper, que les gens honnêtes pouvaient s'y compter ; lesquels n'avaient-qu'une hâte : quitter ce borborygme moral. De ce nombre était ma vieille cuisinière qui s'y trouvait fort mal et nous avait averti depuis fort longtemps que les Annamites et les Japonais complotaient de tuer tous les Français. On traitait alors ces propos de racontars de vieille femme... et pourtant... quel crédit aurait-on dû alors leur accorder.

Le mois de juillet se marqua à Saïgon par les premiers sévices graves des Annamites contre les Français, tels que les violences, en pleine rue, la chasse à l'homme des 24 et 25 juillet 1945-, suivis du 10 au 15 août par de nombreuses agressions commises par les caodaïstes en uniforme. Mais lorsque les bruits de la débâcle nipponne commencèrent à courir en ville, les Japonais, impuissants à réprimer la joie des Français,

lâchèrent la bride aux Annamites qui devinrent dès lors les maîtres de la rue, opérant des arrestations arbitraires, rouant de coups des Français capturés, sans oublier de leur vider les poches, perquisitionnant de jour et de nuit sous la menace du pistolet, et ne se retirant jamais les mains vides... Tracts, affiches, bobards une confusion indescriptible. on sentait l'émeute venir et l'on devinait que les Japonais ne feraient rien pour l'empêcher. À mesure que les tracts alliés pleuvaient du ciel chaque jour sur la ville, annonçant la très prochaine arrivée des troupes, le mouvement anti-français s'accroissait, les libelles injurieux pour la France se multipliaient. Les banderoles haineuses s'accrochent aux arbres des avenues. Dans les marchés, on commence à refuser de vendre aux Français. Des hommes de main armés parcourent la ville, doublent les agents de police passés au Viêt-minh : ce sont des bagnards libérés de Poulo-Condore et des chantiers de Nui-Bara. La crème... On jette à bas les statues des bâtisseurs de l'Indochine française et le monument aux morts de 14-18 ne doit sa survie in extremis qu'à l'intervention d'un Japonais... raisonnable... Mais la terre sacrée rapportée de Verdun est dispersée, remplacée par des excréments...

Les Annamites fabriquent maintenant en plein air et ouvertement les armes dont ils ont l'intention de se servir contre nous : grenades, piques, coupe-coupe, poignards faits avec des baïonnettes japonaises. On commence à connaître l'emplacement de nombreux dépôts d'armes à feu, en ville et aux alentours. Ces armes sont les nôtres, provenant du désarmement de nos soldats par les Japonais en mars 1945 ou vendues par les mêmes Japonais aux dirigeants du Viêt-Minh. Car le « Jap » ne néglige pas le *business*.

Déjà, l'indépendance est proclamée sous le patronage des Nippons. Le drapeau à étoile jaune du Viêt-minh, qui a remplacé depuis le 25 août l'étendard serin à bandes rouges du Viêt-Nam, couvre les maisons et les édifices publics. Des formations soi-disant paramilitaires armées patrouillent dans les rues, arrêtant et molestant les Français sous le fallacieux prétexte qu'ils cherchent des armes... Des incidents éclatent entre les Annamites et les ex-prisonniers alliés (Anglais, Américains et Hollandais) qui se promènent librement et sont reçus dans les familles françaises dont ils se constituent bénévolement les gardes du corps.

Il semble que la proclamation du général Leclerc envoyée par avion, les affiches signées du général Gracey, commandant les troupes anglaises, soufflent sur l'incendie.

Des guenilleux armés de fusils et le doigt sur la détente font maintenant les cent pas sur le trottoir.

Enfin, c'est après répétition, la grande manifestation armée du 2 septembre 1945 dite de l'Armée du Viêt-Nam, qui se solde par l'assassinat de cinq Français. Trente Français sont blessés. Le Viêt-Minh opère dans l'après-midi 700 arrestations d'hommes, de femmes et d'enfants qu'ils ligotent, maltraitent et volent. Mais les agents provocateurs qui ont ouvert le feu sur la foule en criant : « Les Français tirent sur les Annamites » ont eux-mêmes fait 360 victimes parmi les leurs : 60 tués et 300 blessés annamites. Mais ces Annamites seront sur le dos des Français, ces « cochons de Français » à qui n'en peuvent, bien que n'ayant pas d'armes. Le pire, c'est que l'Annamite de la rue en est persuadé et furieux...

Pendant cette action, 500 maisons françaises ont été pillées ce jour-là seulement. Les vols atteignent une valeur de 15 millions et demi de piastres Indochinoises... Le tout volé presque en totalité par les agents de police et de la Sureté eux-mêmes. Dans la foule, deux femmes françaises, épouses tout ce qu'il y a de plus légitimes de deux leaders du Viêt-Minh, les docteurs Quynh et Thach, sont prises à partie : la première s'en tire avec quelques dents de cassées ; la seconde est tuée...

Pendant ces événements, les premiers parachutistes sont arrivés et la crainte du gendarme se fait sentir : une légère détente se produit. Les militaires français internés par les Japonais depuis le 10 mars 1945 dans la grande caserne du 11^e R.I.C., le quartier Martin des Pallières, jouissent de quelques permissions ; les Annamites en sont furieux

bien entendu. Mais ils craignent comme le feu cette masse de plus de 5.000 hommes pourtant sans armes, mais très montés par les humiliations, l'inquiétude et les privations et angoissés quant au sort de leurs familles entassées dans le périmètre obligatoire, menacées chaque jour par le Viêt-Minh.

L'accueil chaleureux organisé par le Viêt-Minh pour les Anglais tombe dans l'indifférence glaciale... Les maisons et les monuments sont pavés aux couleurs annamites, anglaises, russes, américaines et chinoises. On a fait exprès d'ignorer le drapeau français.

On arbore de ridicules banderoles ainsi conçues : « Long live for our allies », « God save Viêt-Nam », « À bas la France », « Mort aux Français ». Tout cela et autres idioties de même farine font plutôt rire.

D'où la fureur des sanguinaires qui multiplie sur les murailles les menaces de Saint-Barthélemy.

À cette occasion, revenons à la cité Héraud, qui va, hélas, faire parler d'elle.

Chose curieuse, toute cette effervescence n'a pas touché ou presque la cité Héraud. On continue à y vivre tranquillement, en marge de cette agitation. On ne va en ville que si l'on y est absolument obligé ; le marché proche de Tan-Dinh, malgré tracts et affiches, reste ouvert et les marchandes, trompant la surveillance des « durs », réussissent, au prix de ruses d'apaches, à liquider leurs légumes... Elles y risquent beaucoup : leur vie tout simplement. Mais l'appât du lucre leur fait braver le poignard des sicaires.

Annamites et Français s'amuse beaucoup à regarder descendre les parachutes sur le camp d'aviation tout proche et chacun lutte de vitesse à la course pour ramener les tracts. Chaque jour, en allant au marché, on peut assister au départ des formations Viêt-Minh pour la ville, leur arme sur l'épaule. Les enfants français s'amuse à regarder les forgerons aiguiser les coupe-coupe et les recrues s'exercer vainement à marcher au pas, ce qui est de la plus haute difficulté pour un Annamite.

Cependant, les hommes, poignards en main ou pistolet, commencent à s'opposer au ramassage des tracts par les Français, et tel Viêt-vinh qui, tout à l'heure, suçait si pacifiquement sa canne à sucre, nous menace de son arme si nous ne rentrons pas immédiatement à la maison. Les hommes de main patrouillent dans le quartier et commencent à prendre une drôle de tête à mesure que le contrôle aillé s'affirme à Saïgon et que les Japonais commencent à prendre enfin une figure de vaincus.

Nous sommes déjà le 12.

Quelques habitants de la cité Héraud décident de réclamer une garde pour le quartier. Mais les autorités semblent nous prendre pour des lièvres. On nous fait de vagues promesses mais on ne nous donne rien. À force d'insistance, quatre Japonais finissent par venir sommeiller dans une usine du quartier. On verra plus loin quelle mauvaise volonté ce Japs montreront, le moment venu, à apporter du secours.

Les jours qui suivent voient l'arrivée des premières troupes aéroportées françaises, l'occupation, par les Japonais, sur l'ordre des autorités alliées, de plusieurs monuments et services publics. Le 13, le drapeau français est hissé pour la première fois sur le palais du gouvernement général, ce qui déchaîne chez les Français un immense enthousiasme tandis que les Annamites s'attendent à être déposés sous peu des services publics qu'ils détiennent encore, se renforcent, se préparent à résister.

Dans la cité Héraud, des indices auxquels on aurait dû porter plus d'attention se font jour : c'est-à-dire que la plupart des Annamites mettent la clef sous la porte et disparaissent.

Le nommé Ho Vinh Ky, mari d'une doctoresse annamite, qui avait dirigé les services de la Sûreté du Viêt-Nam, déménage lui aussi, un beau matin, et disparaît. On attribue cette fuite aux promesses de raclées qu'il avait reçu de plusieurs Français dont il avait insulté les femmes.

Cet individu s'était monté le 2 septembre très excité contre les Français que ses agents avaient amenés dans les locaux de la Sûreté où il régnait alors.

Le 14, c'est une cellule extrémiste installée rue Jean-Duclos qui est dispersée par la police annamite elle-même. Mais ceci n'est qu'une bouffonne comédie...

Les jours qui suivent sont marqués par la virulence accrue des feuilles annamites qui foisonnent, par quelques assassinats isolés de Français et quelques bagarres locales vite réprimées par les Anglais, maintenant accusés ouvertement par le Viêt-Minh d'être les complices des Français.

Les habitants de la Cité Héraud redemandent des armes ou une garde militaire et ils font ressortir la position extrêmement dangereuse de la cité. Ils n'obtiennent rien.

Sans en toucher mot à personne, chacun commence à être sérieusement inquiet devant la menace qui se précise sur les têtes.

Le 20, les Alliés occupent le Musée, la Direction d'Artillerie, l'Arsenal, les bâtiments de la Marine de Guerre. On apprend qu'à Vinh (Annam), les Viêt-Minh ont saisi des otages et commis sur eux des atrocités.

Le soir, dans la cité Héraud, des marchandes de légumes doivent fuir sous la menace des poignards. Un colonel est tué sur la route de l'Aérodrome.

Dans la nuit du 21 septembre, les commissariats des 1^{er}, 3^e et 6^e arrondissements sont repris par les Français : les enlèvements sporadiques commencent et l'Intervention directe d'un Français rue Frostin, pour libérer une femme métisse déjà ligotée, échoue : entouré par une centaine d'Annamites menaçants, le Français est obligé de battre en retraite, la femme est emmenée sous ses yeux. Dans la nuit, il est prévenu secrètement que son propre enlèvement est préparé pour le lendemain matin au marché de Tandinh auquel, bien entendu, il évite de se rendre comme chaque matin. Dans cette affaire, les Japonais du poste de la cité Héraud auxquels il a demandé main forte la veille, ont montré la plus insigne mauvaise volonté et ont manœuvré de façon à laisser la foule s'enfuir. Deux Annamites arrêtés devant la pagode de rue Frostin, dont l'un connu dans le quartier comme un chef de bande, sont relâchés le soir même par la Sûreté française sous le prétexte qu'ils n'étaient pas porteurs d'armes au moment où la main leur fut mise au collet.

Ce sont ces gens qui organisèrent l'enlèvement manqué. Le dimanche 23, Saïgon est complètement encerclé par les Alliés qui ont même réquisitionné... des troupes japonaises pour leur prêter main forte... (« Ils ne sont pas fauchés », comme le dit un soldat). On fait des arrestations en masse. On trouve des armes et des grenades jusque dans les paniers des marchandes de fleurs. Des barrages sont installés sur tous les ponts et toutes les issues de la ville. La journée se passe sans incidents, sauf quelques coups de feu isolés.

Le soir même, nous voyons avec exultation et soulagement une compagnie formée d'ex-prisonniers français venir occuper le pont de Phu-Nhuan, tout proche (150 m.). Ces hommes sont en sandales, en loques, mais ils sont armés car, il y a deux nuits, soixante d'entre eux se sont emparés de la Pyrotechnie où étaient entreposées armes et munitions.

Enfin notre appel a été entendu.

La matinée du lendemain 24 se passe dans la joie et nos soldats sont choyés. Ils en ont besoin après une captivité si dure.

Mais quelle stupéfaction, à 11 heures, alors que nous rentrons de la ville, de remarquer sur leur poste les Annamites narquois à la place des êtres mornes aux mauvais regards que nous y avons laissés deux heures avant.

Quant au pont, la compagnie française, formée en colonnes, se prépare à regagner son casernement, sans elle-même connaître la cause de sa relève... par quelques Japonais, comme nous en informe un officier.

En effet, nous allons au pont et constatons qu'un petit poste nippon y est installé.

La nouvelle, connue à la cité Héraud, y jette de suite l'inquiétude. Dans l'après-midi, nous faisons de nouveau des démarches pressantes pour récupérer une garde sérieuse qui nous est refusée. Nous nous méfions des Japonais que nous connaissons trop hélas. Personne ne nous écoute mais à notre retour, les drapeaux Viêt-Minh sont réarborés à chaque porte, sur l'église de Tandinh, sur le marché. Des groupes menaçants et excités circulent, poignards et pistolets dissimulés à peine sous la blouse. À la tombée de la nuit, ces groupes hurlent déjà la mort : « Les Français ont perdu. Il faut les tuer. Nous avons gagné... ». Et chaque Annamite de déterrer son arme cachée depuis la proclamation n° 1 du major-général Gracey ordonnant la loi martiale.

Pendant la nuit est calme. Sans doute les meurtriers l'ont-ils passée à se concerter chez leurs chefs et dans leurs pagodes de rassemblement. Toujours est-il que cette nuit-là fut une des plus paisibles qu'il y ait eu dans le quartier depuis longtemps : un silence presque absolu, troublé seulement par le bruit sourd des tam-tams se répondant de lieu en lieu, symptôme redoutable pour un esprit averti des choses de l'Indochine secrète...

Le matin du 25, alors que l'on s'éveille à peine, dans les rues Duclos, Blanchard et Joubert, une foule de plusieurs milliers d'Annamites fanatiques armés, sortis des villages de pailloles et de tous les recoins qui emplissent l'Intérieur du quadrilatère formé par les grandes voies urbaines, de toutes les impasses, de tous les marécages, se rue, sans bruit dans les rue Paul-Bert, René Héraud et Jean-Mazet.

Elle défonce les portes, enlève les habitants sans égards pour l'âge ou le sexe. Vieillards, hommes femmes et enfants, même en bas âge, jeunes gens et jeunes filles, tout est dépouillé, aveuglé d'un bambou et doit sous les insultes et les coups de piques, de poignards, de poings, de briques, prendre le chemin du martyr. Les mains liées, attachés l'un à l'autre par une corde qui leur enserre le cou, les malheureux, suivis ou portant leurs enfants également menacés ou frappés, sont entraînés dans des sampans et conduits de pagodes en pagodes en proie au délire sadique d'une populace primitive. Certains ont été tués chez eux sur place, en se défendant, et leurs corps déjà mutilés et décapités ont été emportés pour être souillés et dépecés. D'autres, après avoir subi avanies et tortures physiques et morales, furent miraculeusement sauvés le même jour ou le lendemain par des soldats gurkhas ¹ (hindous) et français.

Tous les témoignages concordent pour assurer que les Japonais ont opposé la force d'inertie la plus grande dans cette affaire, et pour cause : ce sont eux qui avaient, depuis de long mois, « monté l'opération ». La preuve en est aujourd'hui établie.

Des disparus, la plupart ne revint jamais. Au cours des deux jours qui suivirent, les arroyos livrèrent des cadavres horriblement mutilés, surtout ceux des femmes traitées d'une façon que l'on ne peut décemment décrire. On trouve des petits enfants ébouillantés, et enfin des débris sans nom...

Saïgon, une fois dégagé, deux mois plus tard, on put exhumer, sur l'indication de témoins annamites et de criminels saisis, quelques cadavres méconnaissables. Puis le voile se referme sur le drame dont l'horreur hantera encore longtemps ceux qui purent échapper ce jour-là aux partisans du Viêt-Minh.

Le reste du quartier fut sauvé par un concours de circonstances quasi miraculeux : il arriva que neuf hommes décidés, au lieu de s'enfermer dans leur maison où ils auraient été une proie facile pour les émeutiers, se groupèrent au milieu de la rue Jean-Duclos. Pour qui connaît le caractère spécifiquement lâche de la masse annamite, cette attitude suffit un moment à faire arrêter les assaillants. Cependant, aiguillonnés par les meneurs, ils finirent par donner l'assaut, brandissant leurs armes hurlant et grimaçant de toutes leurs faces démoniaques.

Or, le hasard, ou la providence, comme on voudra l'appeler, avait voulu que, la veille, un agent de police métis habitant la rue se fut absenté justement cette nuit.... C'est son arme, laissée dans sa chambre, et remise au groupe de défense une dizaine

¹ Dactylographié phonétiquement *gourkas* dans l'original.

de minutes avant la ruée des énergumènes, qui sauva la situation pour le reste de la cité Héraud. Femmes et enfants furent mis à l'intérieur des maisons et les assaillants ayant parcouru une vingtaine de mètres, l'un des hommes fit feu. La chute d'un des bandits fut le signal pour ses compagnons d'une fuite éperdue.

Et ainsi, pendant trois heures d'horloge, les défenseurs de la rue Jean-Duclos, menaçant de leur arme toute silhouette qui apparaissait sur l'une ou l'autre des trois faces d'attaque, permirent qu'un émissaire put arriver en ville et que les sauveteurs français arrivent.

Cet émissaire fut une simple femme cambodgienne, au service d'un habitant d'une rue voisine. Elle réussit à 7 h. 30, là où d'autres avaient précédemment échoué, à s'infiltrer à travers la foule furieuse et à remettre le pli dissimulé dans son cache-seins, à un officier anglais.

Cent cinquante personnes échappèrent ainsi à la plus horrible des morts.

Le reste de la journée se passa pour nous à rechercher les survivants dans les maisons éventrées, à l'intérieur complètement bouleversé, où les chiens pleuraient leurs maîtres disparus et où les émeutiers n'avaient pas manqué de détruire ou de souiller tout ce qu'ils n'avaient pu emporter.

Dans la rue Mazet, la plus touchée, deux hommes seulement échappèrent à la capture ou à la mort : l'un habitait au fond d'une impasse où les Viêt-Minh n'osèrent s'aventurer ; l'autre s'était caché dans les communs. Les hommes de cette rue, qui comptaient parmi eux un commissaire et deux agents de police munis chacun d'armes à feu et de quelques munitions, avaient préféré, par une aberration inexplicable, ne pas utiliser ces armes qu'ils avaient jetées dans une mare, et implorer la pitié pour les femmes et les enfants... Or l'Annamite est très peu accessible à la pitié et la vue d'un infirme excite l'hilarité de la foule au cinéma ; l'Annamite rit de tout cœur alors que l'Européen est ému. Sa mentalité est entièrement différente de la nôtre, malgré quatre-vingt ans de notre tutelle, C'est ce qu'il faudrait encre dans la tête de chaque Français, qui veut juger des peuples par analogie. Implorer la pitié des Annamites, et surtout des Annamites excités, fut une erreur irréparable pour cette poignée de Français qui payèrent tous de leur vie, sauf, un, et de celle de leur famille, cette interprétation de la mentalité annamite.

Le bilan de cette matinée était alors le suivant :

64 personnes avaient été enlevées.

20 furent sauvées plus ou moins intactes le jour même ou le lendemain

Le reste ne fut jamais retrouvé, sauf quelques cadavres et débris.

Le soir même du drame, une compagnie française d'infanterie était installée dans le quartier, et la garde du pont retirée aux Japonais.

*

* *

Le Japonais fut l'esprit qui conçut et qui dirigea.

Le Viêt-Minh fut l'exécuteur des basses œuvres. Ce qui met bien en lumière l'infériorité congénitale du peuple annamite en matière de civilisation.

Les chefs Viêt-Minh, malgré leurs diplômes de bons élèves (souvent grâce à la négligence coupable d'un examinateur zélé), de bons élèves sornois, petits esprits avides d'honneurs et d'argent, haineux et jaloux de tout ce qu'ils sentent supérieur, ont, dans leur mégalomanie, ouvert toute grande la boîte de Pandore...

Eux non plus n'ont plus été capables de la refermer... et d'ailleurs, le voulaient-ils ?

...

Les désordres sanglants, les massacres et la ruine du pays qui s'ensuivirent resteront pour toujours la honte de ces hommes qui n'ont pas craint, bien que connaissant la mentalité de leurs compatriotes, de faire appel au mensonge et aux plus basses passions pour satisfaire leur orgueil et leur cupidité insensée.

Pendant ce temps, la rage au cœur, les Français d'Indochine apprennent que l'opinion métropolitaine, en grande partie, était pour le Viêt-Minh, que des quêtes étaient faites au profit de ces bandes et que leur famille se privait parfois du nécessaire pour aider les assassins de leurs enfants ou de leurs proches...

Un jeune soldat français de vingt ans, amputé à l'hôpital Grall à Saïgon, tenant dans sa main exsangue une lettre froissée reçue de sa maman, le matin même :

« Mon cher petit »

« ...J'ai donné à la quête deux mille francs pour le Viêt-Minh...² »

² Garanti authentique.

DEUXIÈME PARTIE

QUELQUES RÉCITS DE SURVIVANTS (extraits)

I. — Extraits du récit de madame Poirée (européenne),
femme du colonel Poirée, ex-chef d'état-major de la D.C.C. à Saïgon.

.....
La nuit fut atrocement angoissante : nuit noire, pas un crissement d'insecte, pas un aboiement de chien. Dans ce silence, de temps à autre, le tam-tam retentissait. Pas d'électricité. Dans les rues, on sentait roder des êtres silencieux qui épiaient les maisons. Et le tam-tam lugubre qui scandait les heures de son rythme d'appel...

Le lendemain (25) au petit jour, j'ai essayé de voir à quel point nous étions encerclés et, accompagnée du pasteur M. Heintz, j'ai essayé d'aller à Saïgon. Nous avons été, comme la veille, arrêtés rue Frostin par une bande hurlante et avons dû rentrer. Je suis chez le directeur de la Stacindo³ pour téléphoner (ligne coupée). Les Annamites ou les Chinois travaillant chez les Français étaient repérés et menacés d'être décapités si on les trouvait porteur d'un papier.

Quand aux Japonais civils habitant la cité, qui avaient liberté de circuler, ils ont tous systématiquement refusé de transmettre quoi que ce soit.

M. Pisier⁴ m'ayant offert de mettre sa voiture en marche, nous y renonçâmes car le départ de cette voiture forçant le barrage serait le signal de l'attaque de nos maisons et nous n'avions pas d'armes ou si peu.

Ma maison, qui fait un coin, se trouve ainsi relativement facile à défendre. Elle fut barricadée. J'y recueillis la famille Heintz et la famille Farine. Ces deux hommes avaient au total de deux brownings, soit au total dix-huit coups à tirer.

La menace montait de plus en plus vive : on entendait les chefs donner des ordres. Nous étions dans l'angoisse ; il fallait à toute force briser le barrage. Nous voulûmes encore, M. Heintz et moi, aller à la Stacindo mettre l'auto en marche pour forcer le barrage coûte que coûte. Pendant que M. Heintz travaillait à la voiture, je suis sortie pour aller avertir les mamans qui voulaient bien confier leurs enfants. Tout à coup, à dix mètres de la porte que je venais de franchir, un Annamite s'élança sur moi le poignard à la main. Je me suis retournée pour rentrer. Un autre Annamite, armé d'une pique de bambou, me barrait la porte. Sans réfléchir, je suis partie à la course vers l'arroyo. L'Annamite à la pique m'a poursuivie et m'a barré le chemin. Je fais un brusque crochet et, au moment où je poussais la porte, l'Annamite au poignard s'est précipité sur moi et j'ai senti la pointe entre les épaules. Instinctivement, j'ai fui la douleur. Le poignard a dévié, glissé le long de mon dos, et l'Annamite, déséquilibré, est tombé. J'ai poussé un hurlement et M. Heintz est accouru et a braqué son pistolet sur l'Annamite qui a fui. J'avais eu bien peur.

L'auto se montrant difficile à mettre en marche, nous sommes revenus à la maison pour y chercher du renfort. Comme nous venions de refermer la porte par une chaîne et un solide cadenas chinois, une jeune ménage avec un bébé de six mois est arrivé en

³ [Société des tuyaux agglomérés et centrifugés de l'Indochine.](#)

⁴ Georges André Louis Pisier (Paris, 1881-Paris, 1954) : ingénieur E.C.P. Inspecteur des chemins de fer de l'Indo-Chine, directeur de la Stacindo à Haïphong, puis à Saïgon. Père de Georges Pisier (Saïgon, 1910-Paris, 1986), administrateur des services civils de l'Indochine, marié à Paula Caucanas (1922-1988), fille du directeur de la Banque de l'Indochine à Haïphong, dont : Évelyne Pisier (Hanoï, 1941-Toulon, 2017), professeur de droit, mariée en premières noces avec Bernard Kouchner, et Marie-France Pisier (Dalat, 1944-Toulon, 2011), actrice.

courant du fond de la rue Duclos en criant : « L'enfant..., sauvez au moins l'enfant ! » Nous entendions le piétinement des poursuivants et nous avons cru à un début d'attaque. Je n'arrivais pas à ouvrir. On me passait l'enfant à travers les branches de bougainvilliers ; mes doigts tremblaient mais leur fuite et leur panique avaient déclenché l'attaque.

Les Annamites ont fait irruption dans toutes les maisons de la rue Mazet et l'on a de suite entendu des hurlements de douleur, des gémissements lamentables. Cela a duré près d'une heure. Pendant ce temps, nous mourrions d'angoisse. Je serrais mes petits dans mes bras, attendant avec terreur notre tour et j'avais au cœur une rage impuissante de ne pouvoir rien faire pour ces pauvres gens. Plusieurs hommes et femmes ont été tués et décapités. Leurs cadavres sans tête emportés. Les enfants ont été liés avec leur mère avec plusieurs tours de corde et ce lamentable troupeau, tiré, poussé, battu, brutalisé, a été embarqué sur des sampans.

À peine ces pauvres gens avaient-ils traversé que l'attaque de la rue Jean-Duclos a commencé. Mais là, se trouvait un officier en retraite, le capitaine P... , chez qui, par bonheur, l'avant-veille, un policier avait oublié son mousqueton. Quand il a vu s'avancer cette foule hurlante, il s'est mis au milieu de la rue, dans la position du tireur à genou, et voyant qu'ils continuaient à courir sus, il a tiré, et, par bonheur, en a touché un à la cuisse. La bande s'est enfuie, un peu de temps était gagné, et en cinq minutes s'est produit ce que nous appelons nous, les rescapés, le miracle. D'abord une camionnette de la Military Police est venue dans le village Mangin à la recherche de deux Anglais égarés. Nous leur avons crié de venir. Ils sont bien venus jusqu'à nous mais pour savoir si nous avons vu leurs hommes...

Devant cette ignorance et malgré nos supplications, ils s'apprêtèrent à partir. Ils ne voulaient rien entendre pour porter un mot à l'état-major français. Il arriva alors une seconde auto montée par des officiers français qui venaient s'inquiéter du sort du directeur de la Stacindo, au retour d'une inspection aux environs du pont de Plu-Nhuan. Ils nous prirent d'abord pour des fous. J'ai vu, en m'approchant de la voiture, que par les portières passaient les canons de trois mousquetons... Il était donc naturel qu'ils aient trouvé le passage libre. Comme ils avaient l'air de douter et de nous traiter de froussards, je leur ai dit qui j'étais et leur ai demandé sur la tête de mes petits de m'écouter cinq minutes. Je leur ai dit de remonter en voiture et de s'engager dans la rue Duclos comme s'ils parlaient sans vouloir nous écouter et de se cacher à l'entrée de la rue. « Ils ont ri en disant qu'ils n'étaient pas disposés à se prêter à un scénario de cinéma ; pourtant, ils ont fait ce que je leur demandais. Nous fîmes la mine de désespérés et d'abandonnés. La bande d'Annamites s'est immédiatement reformée rue Héraud et, pendant que je regagnais la maison, deux balles de revolver ont claqué dans ma direction, l'une à un mètre derrière moi, l'autre devant moi. Les clameurs recommencèrent de plus belle. Les occupants de la voiture ont compris ; ils se mettent en position de tir. Comme par enchantement, le barrage a disparu.

Une demi-heure après, une compagnie d'infanterie arrivait sur les lieux. Il était 11 h. 1/2.

Pas mal de prisonniers, enfermés dans la pagode de la rue Frostin, furent alors libérés. À l'arrivée des troupes, un Annamite a ouvert une fenêtre de cette pagode et a tiré un coup de pistolet. Un soldat l'a abattu. La porte fut défoncée et les captifs délivrés. Je laisse à penser leur joie... »

II. — RECIT DE M^{me} GRASSET (européenne), secrétaire à [Radio-Saïgon](#)

Depuis plusieurs jours déjà, la rumeur courrait que les Français du quartier seraient tous tués. Mais on l'avait vu écrit sur les murs et on l'avait entendu combien de fois... Pourtant, quelques pillages ou vols avaient été commis rue Paul-Blanchard, chez M. Mazet, ainsi que dans les autres rues de la cité Héraud. Nous vivions dans une atmosphère tendue.

Je couchais toute vêtue sur mon lit, quêtant le moindre bruit, prête à attraper mon fils dans mes bras et à sauter chez les voisins. Et puis, à force de demander une garde, nous avons vu arriver des soldats français. Grande allégresse dans le quartier, c'était à qui apporterait sa faible contribution sous forme de conserve, de pain, de café... Nous avons dormi deux nuit tranquilles.

Mais le 24 septembre, à midi, en rentrant chez moi, arrivée à la hauteur du marché de Tandinh, j'entends des coups de feu. Je descends de bicyclette, J'interroge le soldat de garde : « Passez si vous voulez y mais à vos risques et périls. »

Et pour cause, les Japonais avaient relevé la garde française depuis le matin. Alors je poursuivis ma route et j'arrive chez moi sans encombre, rue Jean-Duclos.

Le soir, à 19 h., des cris poussés par une cinquantaine d'Annamites nous parviennent : « Les Français ont perdu. Il faut les tuer. Nous avons gagné... » Bien entendu, une nuit à moitié blanche et ce fut le matin du 25. Ma bonne chinoise, partie pour le marché, retourne en me disant : « Madame, ne sortez pas. Il n'y a pas un seul Français dans la rue, restez ici... »

Auparavant, elle s'était arrêtée chez M^{me} Repessé et leur avait confirmé ce qu'elle avait entendu la veille, à savoir que les Annamites allaient tuer le « gros monsieur » (M. Repessé).

Après être venue m'avertir, ma Chinoise ressort pour acheter son propre marché dans la rue même. À cet instant, nous entendons des cris poussés par une meute. Prises de panique, mes colocataires et moi (M^{lle} Buard et M^{lle} de Saint-Parme), nous fermons portes et fenêtres. Des bruit sourds et répétés nous parviennent. Tout d'abord, nous définissons mal d'où ils viennent, et puis, passées dans la cuisine, j'aperçois par une interstice de la fenêtre, la porte du garage de M. Hocquette ouverte.

Des figures hirsutes, des têtes de cauchemars m'apparaissent à leur tour à travers le grillage de la cuisine des Repessé. À la malheureuse « congaïe » qui essaie de se mettre en avant, ils crient : « Sors de là. Tiens, toi prend ça, et toi prends ça... » Et pendant ce temps, les coups continuent à retentir. Je pense que l'on doit s'attaquer à une grosse pièce : c'était, en effet, le coffre-fort.

Mais pas un cri..., rien, des voisins... Qu'est-ce que cela veut dire ? Un moment de répit qui, hélas, ne dure pas... La meute contourne la rue Jean-Duclos. Il y a deux maisons avant la mienne, habitées par des Annamites. C'est donc chez moi que la meute se dirige.

Je prends mon fils dans mes bras, prête à ouvrir ma porte afin d'éviter la ruée qui me fait peur. Je suis derrière la porte, la clef à la main. Pan. Et tout se tait. Instant d'espoir. Qui a tiré ?... Et puis : « Tia... tia... tia... » qui me rassurent vite. Le capitaine qui a osé le geste sauveur, car après seulement, nous avons appris qu'il ne s'agissait pas de simples pillards, mais d'assassins, de meurtriers, hostiles.

Ma Chinoise, décomposée, livide, arrive nous retrouver, son nourrisson, mon fils. Elle avait vu défiler M^{me} Hocquette avec ses deux bébés, tous nus sous la pluie, M^{me} et M. Repessé, mains liés derrière le dos. Ces derniers ne sont jamais revenus et pourtant, furent-ils assez bons pour les Annamites...

Personnellement, j'avais fait abandon de mes affaires, meubles, linge tout. À la façon dont ils cognaient en face, aucune illusion n'était permise. Mais mon mari, resté sous le bombardement du 4 février 1945, lasse de tout, je m'étais faite à cette idée de ne rien sauver. Seulement, quand nous avons connu toutes les atrocités, nous avons réalisé ce à quoi nous avons échappé. J'ai vu l'intérieur des voisins cités plus haut : c'était hallucinant. On sentait, à la façon dont le sol. était jonché, que le mobile n'était pas surtout le vol, mais la haine, la haine latente, heureuse enfin de s'assouvir.

III. — RÉCIT DE M. LEURET (français), professeur

Le 25 septembre 1945, vers la fin du coup de main annamite, j'ai vu une femme annamite que, tout d'abord, je ne reconnaissais pas, ramenée ou, mieux, portée par deux Français jusqu'à la maison de M. Vigié, mon voisin rue Héraud.

Elle avait le coté gauche de la figure affreusement mutilé et en sang. Elle sortait de l'eau, où on l'avait repêchée dans l'arroyo de l'Avalanche. Elle paraissait nue ; mais était vêtue d'une mince étoffe de coton blanc rendue transparente par l'eau. Le sexe apparaissait nettement tuméfié. M. Vigié m'a appris que c'était M^{lle} Quang Ngoc My. C'est la seule victime que j'ai vue à ce moment du coup de main.

Quelques heures plus tard, je vis revenir une vingtaine de femmes que l'on venait de délivrer sur la rive gauche de l'Avalanche. Une dizaine d'entre-elles étaient affreusement défigurées, la figure tailladée à coups de poignard, dans le but évident de les défigurer c'étaient des Annamites vivant ou mariées avec des Français. Le matin, à 6 h. 10, passant rue Frostin, j'ai vu deux femmes menacées d'un poignard par un isolé que ma présence retint sans doute de frapper (M^{me} Agricol, femme d'un adjudant-chef d'artillerie à laquelle l'assaillant pris son argent). Vers 7 h. 20, je demandais à un voisin japonais d'aller chercher le poste de police nippon qui était rue Paul-Bert. Il me refuse et suivit des yeux en riant le spectacle de l'enlèvement des Français et Françaises du voisinage. Presque en même temps, je vis M. Petrelluzzi faire la même demande à un civii japonais qui passait à bicyclette, et répondit en français qu'il n'avait pas le temps.

S'il n'est pas possible d'affirmer que les Japonais ont « organisé le coup de main », il n'est pas contestable qu'ils ne l'aient favorisé. J'ai vu un jeune Annamite au service des Japonais depuis plusieurs mois indiquant aux meurtriers les Français qui cherchaient à s'échapper. J'ai vu deux jeunes Tonkinoises, vivant chez des Japonais voisins, excitant les bandits à poursuivre les Français.

Un Russe (nommé Moussine) m'a dit être prêt à déposer qu'il avait vu une patrouille japonaise en armes indiquant elle même trois Français qui s'échappaient.

J'ai vu également des bandes armées pénétrant dans les premières maisons de la rue Jean-Mazet. J'ai reconnu les habitants au milieu des bandes qui les entraînaient.

Le jeune Pharamond, mon voisin métis, m'a dit avoir vu à ce moment que l'on entraînait M^{me} Vayrat par les cheveux (disparue).

IV. — RÉCIT DE M^{me} HOCQUETTE (française), institutrice.

Le 25, vers 4 h, du matin, les habitants du village de paillotes (Xom-Chua) commencèrent à courir en groupe vers la rue Paul-Blanchard ; nous les entendîmes hurler, applaudir, puis ils se rapprochèrent et déferlèrent sur la rue Jean-Mazet. (Ce qui ne pouvait pas n'être pas vu par les Japonais qui gardaient le pont de Phu-Nhuan)

Ils s'arrêtèrent aux premières maisons, nous injurièrent, puis entrèrent. Ils étaient très nombreux, mille environ à ce moment, armés de piques et de poignards. Je me réfugiai avec mes deux petites filles, âgées de dix mois et de quatre ans, dans une chambre. Ils firent ouvrir toutes les armoires soi-disant pour chercher des armes. En réalité, j'ai pu constater par la suite la disparition des quelques bijoux d'or qui m'appartenaient et 750 \$.

M. Sauterey, vérificateur des douanes, mon locataire, installé dans le salon, protestant qu'il n'avait jamais fait de mal aux Annamites, fut battu et traité de « sale Français, chien de Français... », ligoté et emmené. Presque tous sortirent avec lui. Il n'y eu bientôt plus personne dans la maison. Durant une heure environ, j'entendis crier, courir dans la rue, briser des meubles dans les maisons voisines.

Puis un groupe pénétra. à nouveau chez moi, revolver a poing. Les uns voulaient m'emmener seule, les autres se dirigèrent vers la salle à manger où ma « congaïe » donnait le biberon à ma plus jeune fille. Ils l'attachèrent. Je pus, à ce moment, prendre mes deux bébés. Ils nous firent sortir et nous emmenèrent au village de paillotes. Ils forcèrent l'aînée à marcher seule, et comme elle pleurait, car elle perdait ses souliers dans la boue et avait peine à me suivre, ils la menacèrent plusieurs fois du revolver et de poignards.

Je fus giflée plusieurs fois dans la traversée du village. Vous arrivâmes dans une pagode au bord de l'arroyo, où se trouvaient déjà une quinzaine de femmes et d'enfants. Au bout d'une heure, on nous fit passer dans une petite pièce, avec pour seule garde une enfant de 12 ans, mais on nous menace de tirer si nous bougeons. On nous fit ensuite sortir, et, sous la garde d'un Annamite en tenue japonaise, armé d'un gros revolver, on nous fit descendre dans un sampan. À l'arrivée, un grand nombre d'Annamites, tous armés de fusils et de piques, nous attendait. Nous descendîmes, puis nous fûmes conduits dans une deuxième pagode. Des hommes français, baignants dans leur sang, étaient étendus sur le sol. On nous fit sortir, et après des allées et venues dans des chemins au milieu d'Annamites armés (même des femmes), on nous fit revenir à la pagode et on nous enferma dans une petite paillote où il y avait déjà une dizaine de femmes et d'enfants, trois femmes annamites complètement nues et couvertes de nombreuses traces de coups. On nous enleva nos bijoux, même nos alliances, on nous banda les yeux. Tous ceux qui circulaient autour de la pagode disparurent bientôt.

Une patrouille japonaise arriva quelque temps après et nous découvrit. Elle repartit, mais revint bientôt avec un chef Viêt-Minh qui prétendait ne rien comprendre. C'est lui même cependant qui nous avait mis là. On nous fit sortir et on nous conduisit non loin du marché de Phu-Nhuan où des gurkhas virent nous chercher.

V. — AVENTURE DE M^{me} QUANG NGOC MY (annamite)

Réfugiée comme les autres femmes dans des maisons voisines avec son mari chez M. le commissaire de police MARLIER, au n° 3 de la rue Jean-Mazet dans la cité Héraud, elle fut particulièrement prise à partie par les assaillants le 25 septembre 1945, pour la raison qu'elle était de leur race.

Contrairement aux autres femmes, qui étaient européennes, elle fut ligotée comme les hommes Français et tout de suite frappée brutalement à la tête et à la face. Elle fut mise également avec les hommes dans une pagode et dépouillée de ses vêtements entièrement et tellement battue qu'elle s'évanouit. Elle reprit ses sens dans la matinée, dans une touffe d'herbes aquatiques et dans la vase aux environs de la rivière Avalanche. Elle avait la tête complètement tuméfiée et souffrait beaucoup. Elle faillit perdre un œil. Elle souffrait aussi beaucoup du bas-ventre.

Elle fut retirée de l'eau par des Français et un gardien hindou de la Stacindo ; il la vêtirent un peu et la portèrent rue Héraud à une ambulance gurka qui l'emmena à l'hôpital où elle fut soignée.

Elle était restée évanouie dès le début par suite des coups reçus sur le crâne, jusqu'à ce qu'elle fut sauvée de la noyade Elle fut jetée à l'eau après avoir été odieusement maltraitée et violée comme il a été rapporté.

VI. — RÉCIT DE M^{me} FURCY (européenne)

Depuis près de quinze jours, nous étions prévenus que des bandes du quartier en voulaient aux Français, mais nous ne pensions pas tout de même qu'ils en viendraient à de pareilles extrémités.

Le matin du 25 septembre 1945, vers 7 h., on est venu nous avertir du danger et notre voisin, M. Marlier, commissaire de police, nous conseilla de nous rendre tous chez lui. Nous y allâmes mon mari, mon fils et moi et avec notre ami, M. Bordier. Nous y trouvâmes d'autres Français, entre autres, M. Sahuquet, agent de police.

M. Fauquenot, M^{me} Forzinetti et ses deux enfants, M^{me} Tardy et deux enfants, M^{me} Poupart et un bébé et un autre monsieur dont j'ignore le nom avec sa femme annamite...

Quand les Annamites ont approché la maison, les hommes ont discuté sur ce qu'ils devaient faire puisqu'ils avaient deux armes. Ils ont résolu de ne pas tirer et de faire appel à la pitié pour sauver les femmes et les enfants. Ils ont donc ouvert les portes sans résistance et une foule d'Annamites armée de couteaux et de poignards ont envahi la maison. Ils ont fouillé tout le monde et mis de côté les hommes qu'ils ont ficelés. Ils ont pris tous les couteaux de la maison et ont cependant assuré qu'ils n'étaient pas des pillards. Ils nous ont forcées à prendre nos sacs à main, notre argent et nos bijoux « pour qu'ils ne soient pas volés... », disaient-ils, par d'autres bandes de voleurs... »

Nous avons eu confiance en eux, croyant qu'ils allaient nous conduire à leur Sûreté pour nous relâcher ensuite. Mais ils nous ont conduits par un petit sentier le long de la rivière, en dehors de Saïgon. Les hommes marchaient devant, les femmes derrière. La femme annamite marchait derrière moi et les habitants des paillotes commencèrent à la

frapper. Ils m'en ont fait autant ainsi qu'à M^{me} Forzinetti et à mon jeune fils qu'ils ont traité à coups de poing.

Enfin, nous sommes arrivés à une pagode. Les hommes français étaient toujours ligotés et couchés dans la boue près de l'eau sous la bruine qui tombait. Les femmes et les enfants sont entrés dans la pagode mais on nous en a fait bientôt ressortir pour que nous assistions aux mauvais traitements subis par les hommes frappés à grand coups de pieds, de poings, de briques et de piques. Ensuite les Français ont été embarqués sur un sampan où se trouvaient déjà quelques métis, des femmes annamites et des enfants.

Les Annamites ont fait ressortir un métis pour le frapper ensuite de nouveau et le jeter dans la rivière, qui l'emporta. La femme annamite qui était avec nous était toujours couchée à terre. Elle a été dévêtue et violée à l'aide d'un bambou pointu, puis jetée elle aussi dans la rivière.

Après le départ du sampan, nous sommes rentrés à la pagode, où on nous a pris nos sacs. Le contenu en argent a été partagé entre les chefs et chaque somme inscrite sur une sorte de registre. Tous les papiers, photos, cartes de ravitaillement, etc., ont été brûlés, les sacs vidés ont été jetés dans un coin de la pagode. Au bout de quelques heures, les chefs, dont deux portaient l'uniforme japonais, sont venus nous chercher pour nous embarquer sur un sampan. À ce moment ils étaient armés de fusils et de revolvers. Les femmes et les jeunes enfants ont été mis sur un sampan à l'exception de mon fils et de la *congaïe* de M^{me} Hocquette. Certains des Annamites disaient que s'était parce que le sampan était trop chargé mais un autre m'a dit qu'ils allaient les tuer.

Notre sampan est arrivé de l'autre côté de la rivière et on nous a conduit dans une autre pagode où nous avons vu des hommes français à terre, les yeux bandés. Puis on nous a parqués dans une toute petite construction en torchis où étaient déjà les femmes annamites toutes nues et des enfants métis. On nous a bandé les yeux et retiré tous nos bijoux. Deux hommes métis ont été emmenés dans une petite étable, blessés et affolés. Au bout d'au moins une ou deux heures, des Japonais ont rodé autour de la pagode. Ils ont fini par nous trouver mais n'ont consenti à nous délivrer qu'à l'arrivée d'un chef annamite et après beaucoup de palabres. C'était l'Annamite qui commandait, et il nous a déclaré que nous ne serions seulement échangés que si on lui livrait des otages annamites. Alors nous avons été conduits dans une troisième pagode. Auparavant, nous avons supplié les Japonais de sauver nos maris. encore dans la pagode. Ils ont refusé et même ils ont ordonné à deux jeunes métis de rentrer dans la pagode.

Dans la troisième pagode, il y eu une grande discussion entre deux chefs annamites dont l'un voulait nous garder en otages et l'autre nous exécuter sur le champ. Un officier japonais est venu : il s'est contenté de prendre nos noms pour les communiquer aux officiers anglais, disait-il afin d'obtenir un nombre correspondant d'otages annamites.

Au bout d'environ deux heures, passées sous la garde de quatre Japonais, au milieu d'une foule hostile, nous avons vu avec soulagement l'arrivée des gurkhas. Nous avons signalé au chef la présence de prisonniers français dans l'autre pagode et ils se sont dirigés dans cette direction. Sans doute sont-ils arrivés trop tard...

Nous autres, nous avons été conduites au pont de Phu-Nhuan où nous avons retrouvé nos soldats français qui nous ont soignées, nourries et abreuvées avant de nous reconduire en camion à notre domicile dévasté. Parmi ces militaires se trouvait l'adjudant Apt qui connaissait mon fils. Il m'assura que l'enfant était sauvé et tous les soldats sont venus me féliciter du courage de mon petit garçon qui avait participé aux recherches avec eux, après son sauvetage. On verra son récit ci-après.

VII. — RÉCIT DE ROGER FURCY, âgé de 10 ans.

Quand les Annamites ont emporté ma maman dans un sampan avec les autres dames et les enfants, ils m'ont gardé près de la pagode avec mes deux petits amis Silvio et Mone Forzinetti.

Un Annamite avec un revolver nous a fait monter dans un sampan où il y avait aussi la congaië de M^{me} Hocquette qui avait les mains attachées. Nous avons beaucoup crié et appelé et, quand nous étions au milieu de la rivière, nous avons entendu les balles siffler. Nous avons fait des signaux ; alors les soldats français sont arrivés. Alors les deux Annamites se sont jetés à l'eau. Nous étions à la dérive et mes deux petits amis ne savaient pas nager.

J'ai détaché la congaië et j'ai ramé avec elle. Deux Japonais sont venus à la nage et ils ont conduit le bateau au bord. Après, arrivés sur le bord, j'ai montré la pagode et je les ai conduit jusqu'à l'endroit.

VIII. — RECIT DE M^{lle} ALINE ROUPARD (métisse)

Je demeurais ces temps derniers au n° 1 *bis* de la rue Mazet, avec le ménage Tardy, de la police municipale. Le 25 septembre 1945, vers 3 h. 30, ayant remarqué que des Annamites, pour la plupart tonkinois, se rassemblaient dans les rues et formaient des groupes auprès desquels des individus venaient donner des instructions à voix basse, j'en ai conclu que la menace, qui pesait depuis la veille sur le quartier, d'arrestation des partisans des Français par la Viêt-Minh était près de s'exécuter.

Aussi, avec M^{me} Tardy et ses deux enfants, avec ma fille sur mes bras, [je suis allée] chez M. Marlier dont la maison est en face de celle que j'habitais. M. Marlier était commissaire de police. M. Tardy, qui était en possession d'un mousqueton, est resté chez lui. M. Fauquenot avait en vain insisté auprès de lui pour qu'il sorte avec son arme, ou la lui prête afin d'en menacer les groupes du Viêt-linh qui devenaient de plus en plus menaçants.

Nous étions réfugiés chez M. Marlier parce que [nous savions] que celui-ci et M. Sahuquet, son locataire, étaient en possession d'armes et pouvaient nous protéger le cas échéant.

Nous nous étions enfermés à la maison avec l'idée de ne pas ouvrir. Plusieurs des hommes présents étaient partisans de se servir des armes, au cas où nous serions attaqués (un mousqueton et un revolver). Mais M. Marlier s'y est opposé, prétextant que les Viêt-Minh étaient sûrement armés de mitraillettes contre [lesquelles] leurs armes ne pouvaient servir utilement. Qu'en cas de riposte de notre part, nous allions à la mort certaine sans que les femmes et les enfants soient épargnés, tandis qu'en restant calmes, nous avons plus de chances de sortir indemnes. Il s'est débarrassé du mousqueton et du revolver en les lançant dans l'eau.

Vers 7 h. 30, un groupe d'une centaine de Viêt-Minh conduit par des hommes parlant français ont frappé à la porte d'entrée de la maison après avoir pénétré dans la cour et ont enjoint d'ouvrir pour faire une perquisition.

M. Sahuquet leur a répondu que c'était une maternité où il n'y avait rien à faire. M. Marlier leur a dit qu'il n'habitait là que des femmes et des enfants et qu'ils passent outre. Ils ont alors menacé de tirer à travers la porte et M. Marlier s'est décidé à ouvrir. Une trentaine d'énergumènes armés de poignards, de couteaux de cuisine, de grands bâtons ferrés et de cordes, conduits par des Tonkinois, ont ligoté les hommes et ont prétendu que les femmes et les enfants ne seraient libérés qu'après que les femmes auraient été fouillées et interrogées. Nous avons été fouillées d'une façon bien peu délicate. Pendant que plusieurs d'entre eux ligotaient les hommes, d'autres ont pénétré dans les chambres et se sont emparés des vêtements contenus dans les armoires de M^{me} Marlier. L'un de ceux-ci a été reconnu par moi le 22 novembre 1945 et dénoncé au commissariat du 1^{er} arrondissement qui l'a mis en état d'arrestation.

Une demi-heure après, nous avons été conduits par un sentier jusqu'à la pagode près du confluent du petit rach et de l'arroyo de l'Avalanche. M^{me} Quang Ngoc My avait été ligotée parce que, disaient-ils, étant annamite, et placée dans le groupe des hommes qui étaient dans la pagode tandis que les femmes et les enfants étaient parqués dans une grande pièce attenante paraissant être un réfectoire. Dans cette pagode, un Annamite de Cochinchine, coiffé d'un képi japonais portant une étoile jaune, paraissant commander au groupe d'Annamites chargés de procéder à l'arrestation des Français. C'est lui qui, après avoir giflé les femmes, a fait procéder à la visite des paquets que certaines de nous portions. Sur son ordre, l'argent et les bijoux ont été confisqués, les vêtements jetés à terre et piétinés, les papiers, photos, pièces d'identité brûlés ainsi qu'un grand drapeau français trouvé chez M. Marlier.

M^{me} Hocquette, qui demeurait avec M. Sauterey, a été conduite elle aussi dans cette pagode avec ses deux petites filles âgées de 3 et 1 an, ainsi que deux petits métis de 4 et 2 ans. Les hommes, jetés à terre, étaient frappés à tour de rôle par une vingtaine d'Annamites, piétinés, les mains toujours ligotées derrière le dos. Tous les hommes ainsi que M^{me} Quang Ngoc My, métisse sino-annamite, ont été transportés dans un sampan pour être lancés dans la rivière, disait l'individu qui paraissait donner les ordres.

Une heure après, un sampan est venu chercher les femmes et les enfants. Un autre Annamite de Cochinchine, coiffé d'un casque métallique et chaussé de souliers réglementaires japonais, tenait un pistolet semblant être un 7 m/m 65 dont il nous a menacé en nous disant que celles qui n'embarqueraient pas en silence seraient abattues. Il a ajouté que nous serions transférées dans une maison en briques où il nous serait donné à manger et que nous y resterions jusqu'à la fin de la guerre (sic). Pendant ce temps, un autre Cochinchinois disait : « Ces salauds de Français tiraient tellement ces jours-ci que j'ai été obligé de m'habiller en bonze pour passer. »

Plusieurs d'entre eux ont transporté derrière la pagode trois malles et un ballot recouvert de jute, que j'ai pensé contenir des armes. Nous avons été encadrés par des Annamites porteurs de fusil qui nous ont conduits par un sentier le long du rach jusqu'à la pagode de la Dame. Plusieurs femmes annamites bien habillées, porteuses de poignards, pantalon de satin blanc retroussé jusqu'aux genoux, nous ont invectivées au passage et criaient qu'il fallait aussi attacher femmes et enfants et les tuer. Ces femmes paraissaient suivre la mode de près : cheveux coupés et frisés, deux ou trois d'entre elles avaient des bijoux et des bracelets-montres.

À la pagode de la Dame, tous les hommes qui avaient été capturés chez M. Marlier étaient encore les mains attachées dans le dos, saignant de diverses blessures et portant des bandeaux sur les yeux. Les uns étaient assis par terre, les autres couchés. Seule n'était plus la dame Ngoc My (violée et jetée à l'eau).

Il était 13 h. environ lorsque deux individus bien habillés à l'européenne, paraissant être des Tonkinois, arrivèrent.

Tous deux, d'un maintien calme, paraissant être des chefs, ont ordonné de conduire femmes et enfants hors de la pagode. De là nous avons été conduites dans une ancienne porcherie. Nous y avons retrouvé M^{me} Radicks avec 4 petites filles, deux

femmes annamites nues portant divers blessures, une autre femme annamite également blessée avec trois ou quatre enfants métis et une jeune métis cambodgienne. À la pagode, le nombre des hommes m'avait paru accru de quelques métis.

Un des Annamites qui nous gardaient disait : « Ceux qui sont ici peuvent encore espérer sortir d'ici vivants mais ceux qui sont dans la pagode, c'est la mort certaine. Mais si vous criez ou faites du bruit, vous serez tous poignardés. Quand aux enfants, nous les jetterons dans le feu. »

Il a demandé à chacun de nous de lui confier bijoux et argent que nous avions ou pourrions encore avoir sur nous car il nous les rendraient, déduction faite des dépenses qu'il se proposait de faire pour les vivres. Ils nous ont alors bandé les yeux et nous sommes restés ainsi une heure environ, accroupis.

Un peu avant 14 h., nous avons été rejoint par un Japonais accompagné d'un Cochinchinois. Celui-ci nous a fait enlever les bandeaux et nous a dit de libérer les femmes et les enfants en nous disant :

— Reconnaissez la générosité du Viêt-Minh. Nous ne sommes pas injustes comme vous autres Français.

Pendant ce temps, l'un des hommes qui se trouvaient dans la pagode s'est présenté à la porte de derrière les bras levés et a demandé aux Japonais de leur venir en aide et de les délivrer. Les Japonais, par gestes et grognements, et lui montrant leur baïonnette, lui ont enjoint de rentrer de nouveau dans la pagode dont ils ont fermé la porte qu'ils ont fait garder par des Viêt-Minh. Je crois que cet homme était M. Noblet. Il était méconnaissable.

Le Cochinchinois désigné plus haut avait dit que les hommes seraient gardés en otages et pour être échangés. Peu après, six autres Japonais conduits par un de leurs officiers sont venus. Ils nous ont fait aller dans une autre pagode en suivant un dédale de ruelles jusque près de l'arroyo de l'Avalanche non loin du pont de Phu-Nhuan.

À ce moment, le Cochinchinois a été interpellé par un Tonkinois se trouvant dans la pagode qui lui disait en tonkinois qu'il ne fallait pas nous libérer mais nous tuer tous, car les Français avaient été méchants et n'avaient pas hésité à ouvrir le ventre aux femmes et à tuer les enfants.

Il voulait que le Cochinchinois dise à l'officier japonais qu'il avait assisté à de pareilles tueries de la part des Français. Celui-ci hésitant à soutenir ces faits, le Tonkinois insista en disant :

— Dis-lui que quatre témoins ont vu ces horreurs.

Celui-ci, hésitant, a fini par obéir, mais le Japonais paraissait aussi incrédule.

L'officier japonais est parti en direction de la pagode de Phu-Nhuan et est revenu peu après, accompagné de très nombreux gurkhas armés, amenés par deux gradés anglais. Ils sont partis en direction de la pagode de la Dame à la recherche des autres victimes qui pouvaient y être gardées. Pendant ce temps, un autre groupe de gurkhas nous a conduits sur le pont de Phu-Nhuan. Les gurkhas et les deux gradés anglais sont revenus avec de nombreux Viêt-Minh mais sans les hommes. MM. Radicks et Mayer, que j'ai rencontrés le lendemain, porteurs de nombreuses blessures, m'ont dit que les autres hommes ont tous été décapités après avoir été de nouveau torturés.

IX. — RÉCIT DE M. RADICKS (métis), employé le commerce
(extraits)

.....
Ils se sont ensuite dirigés sur notre refuge et parvenant devant la porte close, ils crièrent : « Au nom du gouvernement Viêt-Minh, nous venons pour chercher les armes cachées. Si on n'ouvre pas, nous défonçons la porte et nous tuons tout le monde. »

Sur ces menaces, nous ouvrons la porte. Une fois à l'intérieur, ils bouleversent tout et fouillent dans tous les meubles, malles et valises. Chacun d'eux ramasse ce qui lui plaît et se l'approprie. Après ces actes de pillage, comme ils ne trouvent ni armes ni munitions, ils nous accusent d'avoir tiré sur eux et disent que nous avons caché nos armes et qu'il faut nous emmener devant la justice. Aux cris de « À mort », ils nous attachent les deux mains derrière le dos et nous passent l'autre bout de la corde autour du cou, tandis que nos femmes et nos enfants sont attachés tous ensemble. Ils nous amènent au nord de l'arroyo de l'Avalanche. Un grand sampan était accosté et nous débarqua devant une pagode au bout d'une heure de navigation. Avant d'accoster, j'ai vu un spectacle d'une barbarie inouïe : une femme était entièrement nue, le corps et la figure en sang et deux hommes la prenait et la jetait dans l'arroyo.

Dans la cour derrière la pagode, il y avait un drapeau français étendu par terre et ils obligèrent les captifs à marcher dessus. Autour de ces gens tout en sang, les Viêt-Minh, pourvus de poignards et de lances de bambou, les frappaient comme des bêtes sauvages sans aucune pitié et les insultaient grossièrement. Après toutes ces tortures et vexations, ils firent débarquer un par un les nouveaux arrivants et la même comédie recommença. Ils déshabillèrent les femmes complètement et leur prirent tout ce qu'elles avaient sur elles ou avec elles jusqu'à leur anneau de mariage.

Heureusement, à ce moment, des coups de fusils se font entendre au loin. Alors, ce ne sont que coups de sifflets d'alerte parmi les bourreaux qui nous font tous réembarquer en vitesse.

Arrivés au milieu de la rivière, certains voulaient nous jeter tous à l'eau. Ils jetèrent en effet le premier, M. Tournier, mon pensionnaire, pieds et mains liés, puis un vieillard dont j'ignore le nom. Un ordre leur vint de nous emmener dans une paillote qui se trouvait à dix minutes de rame d'où nous étions.

Au débarquement, j'ai remarqué une trentaine de Viêt-Minh. Ils laissèrent sur la rive gauche quatre d'entre eux armés de fusils et de mitraillettes, tandis que les autres, armés de lances, nous emmenaient.

Ils nous bandèrent les yeux et nous firent entrer dans une paillote. Là, ils nous enlevèrent le bandeau et nous interrogèrent individuellement pour savoir si nous avions encore quelques objets de valeur et nous ordonnèrent de tout leur remettre. Puis ils nous fouillent et nous ordonnent de quitter souliers et chaussettes. Chacun d'eux choisit ce qui lui convient et s'en vêt sous nos yeux.

Les yeux de nouveau bandés, ils séparent les hommes des femmes et emmènent les premiers. J'avais pu constater qu'au débarquement, M. Marlier, le commissaire de police, était avec nous : mais lorsque nous fumes entrés dans la paillote, il n'y était plus.

Je suppose qu'ils l'ont tué au moment du débarquement et jeté à l'eau, car j'ai entendu deux coups de fusil.

M. Mayer et moi avons eu la chance d'être enfermés avec les femmes, c'est ce qui nous sauva.

Au bout d'une demi-heure environ, nous entendons des pas militaires et nous apercevons à travers les cloisons de bambou des soldats japonais. Les Viêt-Minh se sauvent.

Les femmes crient et appellent au secours et les Japonais arrivent.

Mais au lieu, de faire sortir tout le monde, ils nous gardent dans la paillote jusqu'à ce qu'arrive un Viêt-Minh parlant bien le japonais.

Il défendit aux Japonais de délivrer les hommes et leur dit d'emmener seulement les femmes et les enfants, tandis que M. Mayer et moi, les yeux de nouveau bandés, fûmes emmenés dans une direction inconnue, assez loin car nous avons dû marcher environ une demi-heure. En cours de route et tout le long du chemin, nous fûmes assaonnés de coups de pied et de coups de masse, ce qui fit qu'en arrivant à destination, nous étions à demi morts, d'autant plus que la veille, nous n'avions ni mangé ni bu. J'ai perdu connaissance un moment. Cette même nuit, ils nous firent changer de cachette trois fois.

À la dernière, j'ai pu constater que nous étions beaucoup enfermés ensemble. Parmi les captifs, j'ai pu constater, grâce aux cris, qu'il y avait plusieurs Annamites français.

Le 26 à 5 h. du matin, nous fûmes conduits à un autre endroit. Une fois arrivés, ce fut le même refrain : coups de pieds et de poing à chacun ; cela dura une bonne demi-heure. Puis on nous laissa tranquilles jusqu'à 9 ou 10 h. afin de nous faire reprendre connaissance.

La porte s'ouvrit alors et la danse recommença, mais cette fois, c'était pire, car ils demandaient à chacun où étaient cachées les armes et disaient que nous avions donné des renseignements aux militaires français pour tuer leurs compatriotes. Alors, coups de bâtons. Parmi eux, il y en avait un qui se servait d'une noix de coco pour la lancer bestialement sur nos corps inertes.

Après cette séance-là, tout le monde a perdu connaissance. Les Viêt-Minh nous menaçaient, si personne ne dévoilait la cachette des armes, de nous enlever un morceau de chair toutes les heures.

Chaque fois qu'ils nous frappaient, ils nous défendaient de crier et celui qui criait recevait de plus en plus de coups jusqu'à ce qu'il se taise.

Enfin, l'heure de la délivrance est venue vers 15 h. 30. Nous entendîmes les balles de mitraillettes siffler autour de notre prison tandis que les sentinelles Viêt-Minh détalèrent comme des lapins.

J'ai de suite deviné que c'était notre salut qui arrivait : Je me suis délié les mains et les jambes. J'ai délivré un de mes compagnons et nous nous sommes mis en devoir de défoncer la porte de notre prison.

En sortant, j'ai vu des gorkhas à 50 m. de nous. Avec mon bandeau, je leur ai fait signe de ne pas tirer et j'ai appelé au secours. Heureusement, il y avait un lieutenant français avec eux, ce qui permit d'expliquer la situation.

Une fois les autres délivrés, j'ai pu constater que nous étions 36 (?) en tout, dont 3 métis, 13 femmes et 10 Annamites. Une des femmes était M^{me} Barbarin, et sa fille, épouse d'un sergent du 11^e R.I.C.

J'ai constaté alors que le lieu de notre enfer se trouvait dans les environs de la ville de Ho-Tan-Nhut, le quartier général des Viêt-Minh dans cette région.

X. — RÉCIT DE M^{me} BARBARIN (métisse)

Me trouvant chez ma mère, je vis tout à coup pénétrer dans ma maison une bande d'Annamites armés de lances, piques, poignards et armes à feu. Dans cette bande, j'ai remarqué trois femmes en tenue Viêt-Minh, et toutes les trois étaient armées de pistolets automatique et de poignards. Une des trois s'est présentée à moi me disant qu'elle a reçu des ordres de ses chefs de perquisitionner et de fouiller toutes les maisons des Français. Ma maison a été fouillée de fond en comble : tout a été jeté pêle-mêle et chacun a volé ce qui lui plaisait. Voyant ces irrégularités, je manifestais mon mécontentement, mais une des femmes me dit : « Ce que nous prenons, c'est pour la patrie. Puisque vous êtes mécontente de la perquisition, c'est que vous êtes Française. »

Je répondis : « Oui » catégoriquement.

— Alors vous êtes invitée à vous présenter devant nos chefs.

Je refusais de les suivre. Sur les ordres de la femme, chef de bande, les hommes se sont jetés sur moi et m'ont attaché les bras derrière le dos.

— Puisque vous ne voulez pas secourir la patrie Viêt-Minh, je vous arrête comme otage pour votre mari (mon mari est sous-officier). Un de mes cousins fut aussi arrêté.

Lors des déplacements, nous avons toujours eu les bras attachés et les yeux bandés de sorte qu'il nous était impossible de reconnaître le chemin suivi. Nous nous sommes arrêtés dans plusieurs endroits. Au lieu où nous avons été jugés et après notre jugement, nous avons été dépouillés de tout ce que nous possédions : argent, bijoux et même vêtements. Nous étions presque nus. Lors du jugement, il me semble avoir entendu des voix japonaises parmi des voix annamites.

Dans les endroits où nous nous arrêtons, les Annamites nous délivraient de nos bandeaux exprès pour nous faire voir les cadavres mutilés et les atrocités qu'ils faisaient subir aux Français et Cambodgiens pro-Français (Femmes : éventrations, mutilations, seins coupés, yeux crevés ou arrachés, etc.). En résumé, tous supplices d'une férocité extraordinaire. Ils nous disaient de regarder le châtement appliqué aux traîtres et que notre sort serait le même.

Maintes fois, je suis tombée en syncope. Pour me reconforter, je recevais des coups de pied et des insultes.

Quelques jours après, toujours ignorante de l'endroit où je me trouvais, on me délia les bras et on enleva mon bandeau pour que je fasse mes besoins. J'ai entendu du bruit dans une chambre presque obscure située à côté et des gémissements. J'ai regardé par une fente et j'ai vu à peu près une dizaine de personnes : hommes et femmes pêle-mêle. Parmi ces corps, il y en avait d'atrocement mutilés, les uns n'étaient pas encore morts et gémissaient, les autres étalent déjà des cadavres en décomposition dont l'odeur répugnante pénétrait jusqu'à moi.

Le 29 septembre vers 16 h., des coups de feu se font entendre et des cris de sauve qui peut. On frappe des coups violents sur la porte de notre prison qui cède et nous voyons des militaires alliés qui nous délivrent.

Une fois délivrée, je constatais que nous étions enfermés dans la morgue de la clinique du docteur Haut à Phu-Nhuan.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR QUELQUES VICTIMES
RECUEILLIS PAR RÉCITS D'ANNAMITES et de FRANÇAIS RESCAPÉS

Sur M^{mes} BOURELY, VAIRAT, NICOLAS :

Ces trois dames habitaient à la première maison de la rue Mazet, coté rue Héraud, M^{me} NICOLAS fut tuée et décapitée dans sa maison. M^{mes} BOURELY et VAIRAT suppliciées : yeux crevés, dents arrachées, seins coupés, pointes de bambou dans le sexe. Le récit de leur supplice a été fait par leur *congaïe* emmenée avec elles. qui a été battue, à demi-scalpée et jetée à l'eau. Deux Annamites, arrêtés par la suite, ont confirmé ses dires.

Sur MM. SAHUQUET, MARLIER et DECAMP :

Emmenés dans une paillote au delà de l'arroyo, tués à coups de briques et de poignards sous les yeux de M^{me} MARLIER et d'autres femmes et enfants : « Regardez ce que nous faisons à ces sales Français de vos hommes, et après, ce sera à vous. » (Déclaration de M^{me} Marlier)

Sur M. et M^{me} JUGAND, leur belle-sœur et trois enfants :

M^{me} Jugand a été éventrée malgré qu'elle fut enceinte de huit mois. Son fœtus vivant a été lancé de l'un à l'autre comme une balle, puis embroché sur une pique. Les cadavres des deux femmes et du fœtus ont été exhumés deux mois après dans la cour de la pagode des Dames.

M^{lle} BRANDY et deux enfants BRANDY :

Aucun détail sur le sort des deux jeunes gens. M^{lle} BRANDY a été violée. On lui a enfoncé des bambous dans les yeux, les oreilles, le sexe et on lui a désossé les cuisses. Son cadavre a été retiré de l'arroyo le surlendemain ainsi que celui du bébé semblant avoir été ébouillanté.

M. et M^{me} REPESSÉ :

Emmenés dans la maison du douanier M. J... absent. Pendant l'arrivée des troupes de secours, ils faisaient, paraît-il, de grands signes qui n'ont pas été aperçus. Ils n'ont été emmenés aux pagodes qu'à la nuit. M. REPESSÉ a été émasculé et ses parties génitales cousues dans la bouche de sa femme, puis ils ont été horriblement mutilés et dépecés. On n'a officiellement retrouvé que le mari dont le cadavre était encore reconnaissable (Déclaration d'un Annamite ayant assisté aux supplices).

M. NOBLET :

Pris avec sa femme et ses trois enfants. Emmenés avec tous les hommes et enfermés jusque vers 15 h. avec plusieurs d'entre eux non encore suppliciés dans une paillote voisine de sa femme, ses enfants et plusieurs autres personnes. À 15 h., il a entendu les appels des libérateurs. Ayant lui aussi les mains liées derrière le dos, il s'est mis dos à dos avec un autre captif et a réussi ainsi à se détacher. À eux deux, ils ont ensuite guidé les Japonais venus chercher les prisonniers, mais les Nippons ayant chargé femmes et enfants sur un camion, ont fait rester les hommes dans les paillotes sous la menace du revolver et de la baïonnette, et les ont livrés aux Annamites (Témoignage de M^{me} Noblet).

M. SAUTEREY :

Disparu. Un mois après le drame, le Viêt-Minh a annoncé la mort de M. Sauterey soi-disant tué par les Français, ce qui est absolument faux et tendancieux, M. Sauterey ayant été horriblement blessé dès le pas de sa porte, à sa capture.

Quarante jours après ces assassinats, les libérateurs ont trouvé dans la cour de la pagode de la Dame à Phu-Nhuan, les cadavres mutilés de M^{me} Jugand, de sa sœur, ainsi que celui d'un jeune homme méconnaissable en raison de l'état de décomposition avancé et des mutilations préalables à l'enfouissement.

Le 21 décembre, cinq autres corps d'hommes non identifiables furent déterrés à Phu-Nhuan, dans le jardin d'un employé de la Justice de Paix.



De gauche à droite : Blanche Jugand, métisse d'origine réunionnaise, âgée d'environ 14 ans en 1920, dont on ignore si elle compte parmi les victimes, et sa meilleure amie, Louise Bolliet, eurasiennne, future M^{me} [Georges Dubourg](#).

Coll. Pierre du Boug

QUELQUES VICTIMES DES QUARTIERS VOISINS.

La mère annamite de M^{me} M.... (métisse) fut pourchassée après pillage de sa maison à Gia-Dinh. La vieille grand-mère annamite, obligée de fuir, resta cachée dans une mare toute une journée, ce dont elle mourut.

Le médecin de la Marine C..... et sa femme métisse furent enlevés à Gia-Dinh. La femme fut ouverte et vidée comme un poulet. Après quoi on lui cousit dans la cavité abdominale son enfant âgé de 8 mois préalablement tué.

La belle-mère de M. K.... (métisse } eut la tête coupée et exposée au bout d'une pique au marché de Gia-Dinh. S'étant habillée en Annamite pour échapper aux assassins, elle fut reconnue et suppliciée.

Un enfant annamite de 15 ans, de parents connus comme pro-Français, fut enlevé. Yeux bandés, il fut conduit dans un bois entouré de Viêt-Minh, lieu d'exécution de la région. Il fut prévenu qu'il serait exécuté dans 48 heures. Délivré par les Français, il déclara avoir vu 10 à 12 exécutions d'Annamites chaque jour. Le bourreau touchait 5 piastres par victime.

N.B. : Ces quelques exemples ne constituent qu'un très petit nombre parmi les centaines de crimes qui se sont commis et dont on aura connaissance plus tard.

ANNEXE

BILAN DES DISPARUS A SAIGON, du 23 septembre au 4 novembre 1945

A. —NON RETROUVÉS :

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Français	88 (1)	34 (2)	27	149
Annamites	65 (3)	16 (4)	24	105
Hindous, Arabes et Sénégalais	54	—	3	57
Total				311

(1) dont 11 corps retrouvés identifiés et 4 non identifiables

(2) dont 2 corps non identifiables.

(3) dont 11 corps retrouvés non identifiables

(4) dont 1 corps non identifiable.

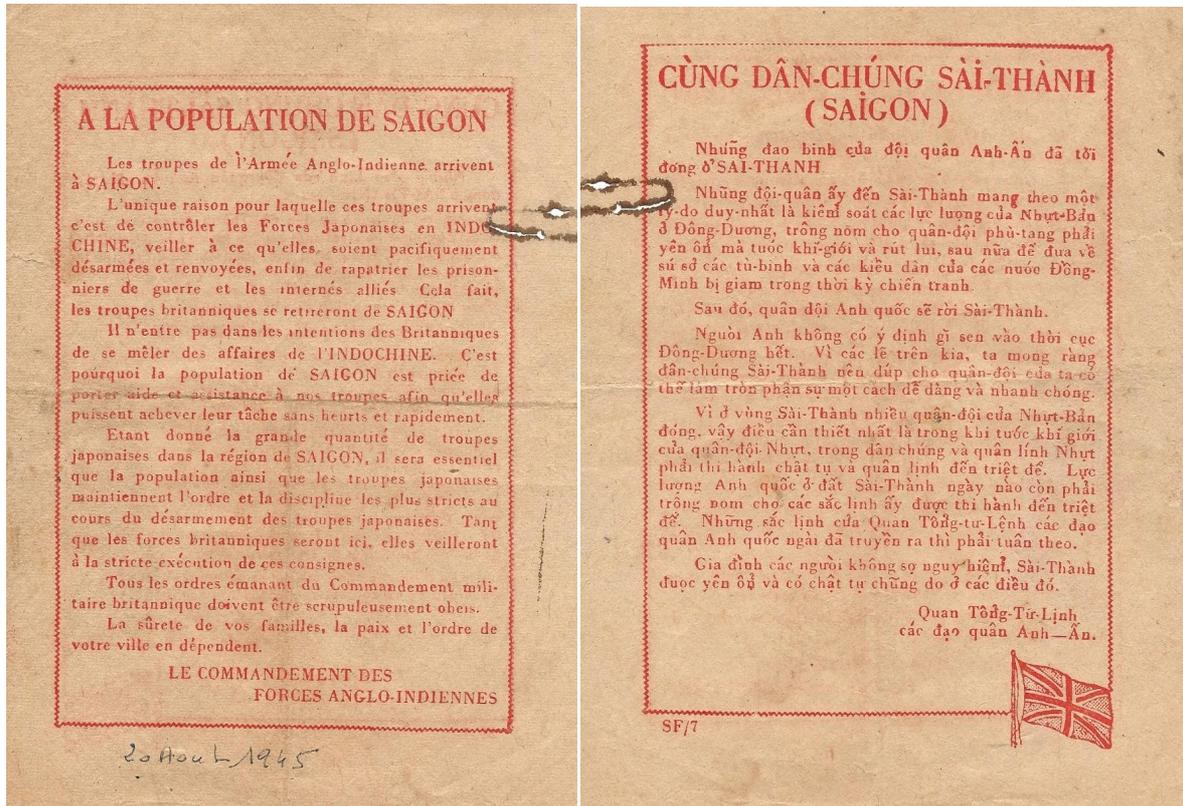
B. — DÉLIVRÉS VIVANTS EN PLUS OU MOINS BON ÉTAT DE SANTÉ

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Français	33	34	62	129
Annamites	10	30	5	45
Hindous, Arabes et Sénégalais	21	—	2	23
Total				197

Ceci sans tenir compte des assassinats perpétrés sans enlèvement de corps.

- Document transmis par Gérard O'Connell qui le reçut d'un ancien du CEFEO, Ernest-Auguste Richard (1920-2016).
-

20 août 1945 : le commandement britannique entend encore se limiter
au désarmement des prisonniers de guerre japonais
et au rapatriement des prisonniers alliés



Coll. Gérard O'Connell

À LA POPULATION DE SAIGON

Les troupes de l'Armée Anglo-Indienne arrivent à SAIGON.

L'unique raison pour laquelle ces troupes arrivent, c'est de contrôler les Forces Japonaises en INDOCHINE, veiller à ce qu'elles soient pacifiquement désarmées et renvoyées, enfin de rapatrier les prisonniers de guerre et les internés alliés. Cela fait, les troupes britanniques se retireront de Saïgon.

Il n'entre pas dans les intentions des Britanniques de se mêler des affaires de l'INDOCHINE.

C'est pourquoi la population de SAIGON est priée de porter aide et assistance à nos troupes afin qu'elles puissent achever leur tâche sans heurts et rapidement.

Étant donné la grande quantité de troupes japonaises dans la région de Saïgon, il sera essentiel que la population ainsi que les troupes japonaises maintiennent l'ordre et la discipline les plus stricts au cours du désarmement des troupes japonaises.

Tant que les forces britanniques seront ici, elles veilleront à la stricte exécution de ces consignes.

Tous les ordres émanant du Commandement militaire britannique doivent être scrupuleusement obéis.

La sûreté de vos familles, la paix et l'ordre de votre ville en dépendent.

LE COMMANDEMENT DES
FORCES ANGLO-INDIENNES

COUPURES DE PRESSE

ÉTAT-CIVIL
DÉCÉS

(*Le Journal de Saïgon*, 1^{er} octobre 1945)

24 septembre : Susini, Jacques, profession inconnue, maladie hôpital ; Sauze, René, Jean ⁵, Société des Transports indochinois, agression dans le quartier de Vinh ; Lazarini, Jean, soldat, en opération à Phumy ; Meriaux, Charles, soldat, en opération à Phumy ; Ky, Marie, teinturière, maladie hôpital Grall.

28 sept. : Gillet, Louis, Banque de l'Indochine*, agression ; Guillemet, Jean, planteur, agression Bd Charner.

26 sept. : Liévin, Jean, retraité, agression.

27 sept. : Grivaz, François ⁶, planteur, agression.

28 sept. : Decamp, Henri ⁷, retraité, agression.

29 sept. : Plée, employé à la S.T.A.C.I.N.D.O.*, agression ; 4 Européens d'identité inconnue, décédés le 28 sept. agression.

30 sept. : Moro, Jean, quartier-maître, blessures reçues en opérations ;

N'Diaye, soldat, hôpital anglais, blessures reçues en opérations.

L'opinion publique de Saïgon et les opérations militaires.

(*Le Journal de Saïgon*, 2 octobre 1945)

Saïgon, 1^{er} oct. 1945. (APFI). — La semaine écoulée vient de voir se dérouler les opérations de police qui ont libéré Saïgon de la lourde menace que constituait la présence d'éléments de troubles et de pillards à l'intérieur du périmètre européen. Ces opérations, suivies avec une grande attention par la population, n'ont cependant pas été exemptes de critiques, parfois injustifiées.

D'une manière générale, l'opinion publique a jugé sévèrement l'attitude de mansuétude qui a été celle du gouvernement dans les premiers jours ; elle y a vu la marque d'une incompréhension quasi totale du caractère asiatique. Il faut bien avouer que la nécessité d'un nettoyage systématique de la ville, que le gouvernement semblait croire sans intérêt à l'origine, ainsi que [les massacres de Tan-Dinh](#) ont donné partiellement raison aux Français de la Colonie. Il importait cependant que notre bonne foi et notre désir de compréhension des vœux de la population annamite avaient

⁵ René Jean Marius Sauze (Aix-en-Provence, 11 déc. 1895-Saïgon, 24 septembre 1945) : père de quatre enfants. Gérant de la [Société radoub d'Indochine](#) et de la [Société Transports d'Indochine](#) (et non : *indochinois*).

⁶ François Grivaz (Saint-Alban-Leyse, Savoie, 13 décembre 1879-Saïgon, 26 sept. 1945) : entré dans les T.P. le 14 août 1903, affecté aux chemins de fer, puis à la circonscription Hydraulique Agricole et de Navigation du Sud-Indochine (Hansi). Retraité (13 déc. 1937), puis planteur.

⁷ Henri Joseph Baptiste-André Decamp : né le 29 nov. 1876. Marié à Joséphine Morand. Dont Henri (Hanoï, 1909-Suresnes, 1982), employé des Distilleries de l'Indochine au Cambodge, médaillé de la Résistance. Retraité des Douanes et Régies (1934). Éditeur avec Paul Coutellier du périodique *l'Indochine Commerce*.

nettement établis devant l'opinion mondiale et parallèlement aux yeux de nos alliés. Seule l'attitude adoptée par le gouvernement le permettait.

D'ailleurs, dès que la mauvaise foi des bandes et du gouvernement Viêt-Minh fut établie, le gouvernement a changé son attitude, et en plein accord avec les Alliés, justement révoltés des crimes commis par des assassins et des pillards, a adopté, semble-t-il, une politique de juste fermeté.

L'opinion a critiqué aussi la manière dont les opérations ont été conduites. Il a semblé que la confiance accordée aux troupes de la garnison nippone n'était point justifiée et qu'en sous main, l'armée japonaise apportait aux insurgés et aux assassins une aide efficace. L'entrevue Gracey-Térauchi a calmé les craintes de la population qui, maintenant, se sent en sécurité dans la ville. L'opinion aimerait cependant que des recherches plus actives des Européens disparus soient menées par les Services de Sûreté et de Police et que ceux-ci donnent à tout le moins au public des renseignements précis sur l'état des recherches en cours.

AVANT LA TRÊVE

(*Le Journal de Saïgon*, 3 octobre 1945)

Saïgon, 3 oct. 1945. (APFI). — Un tract d'une extrême violence de ton a été distribué le 1^{er} octobre dans les quartiers de Dakao et Tan-dinh. Signé de Tran-van-Giau, président du Comité suprême de résistance totale de la Cochinchine, ce document en langue annamite déclare :

Les Français se sont vantés d'avoir massacré des gens du peuple et des soldats du Viêt-Nam. Dans un esprit de basse vengeance, ils font actuellement la police des rues avec le plaisir inavoué d'assassiner le peuple » Une seule réponse s'impose : « Appliquer le décret de blocus alimentaire Les soldats français pris seront mis à mort. Les Annamites profrançais et les opposants au Gouvernement seront tués sommairement... Ils ne passeront pas... Les Européens n'occuperont Saïgon que lorsque la Ville sera réduite en cendres. Ils ne gouverneront la Cochinchine que lorsque ce pays sera devenu un désert de sable. Prenez la décision de lutter jusqu'à la libération totale, jusqu'au balayage total des Européens ».

Ce tract nous semble une manifestation assez fâcheuse à l'heure où des négociations dans lesquelles tous les hommes de bonne volonté et sans haine ont mis leurs espoirs, vont s'ouvrir. Peut-être ne s'agit-il que d'une manifestation personnelle de M. Tran-van-Giau devant la désaffection de ses troupes qui l'abandonnent peu à peu et dont les éléments les plus violents échappent à son contrôle. Il est cependant regrettable qu'il ait cru affermir sa situation personnelle au prix de basses insultes qui ne tromperont personne. Tous les honnêtes gens de ce pays, sans distinction de race ni de nationalité, savent faire la différence entre les martyrs de Tandinh et leurs bourreaux.

LA SITUATION À SAÏGON

La propagande du Viêt-Minh et la trêve

(*Le Journal de Saïgon*, 5 octobre 1945)

Saïgon, 4 oct. 1945. (APFI). — Le 3 octobre, un tract a été distribué dans la région Saïgon-Cholon contrôlée par les éléments armés du Viêt-Minh. Il ressort nettement de ce document, dont nous donnons ci-dessous le texte, que l'unanimité est loin d'être

totale autour du Viêt-Minh, dont les dirigeants vont jusqu'à menacer les Annamites qui continuent à collaborer avec les Français. Le Viêt-Minh apparaît donc de plus en plus comme une faction révolutionnaire qui doit, certes, être consultée, mais que le Gouvernement doit se garder de considérer comme l'émanation réelle d'un pays, soucieux avant tout de travailler dans l'ordre et la calme.

Voici le texte du tract :

Compatriotes,

Actuellement, les délégués du Gouvernement du Sud sont en pourparlers avec les autorités anglaises.

En attendant le résultat, la population est priée :

1° De continuer à encercler la région Saïgon-Cholon.

2° De faire la grève générale et de ne pas collaborer.

3° De dévoiler et de tuer tous les Annamites espions et de résister contre la population française.

Ne pas toucher aux Alliés.

Ne pas tuer les femmes et les enfants.

Tous les fonctionnaires des Services publics et employés des sociétés privées qui travaillent avec les Français seront considérés comme traîtres.

Il n'y a pas d'autre ordre en dehors des ordres donnés par le Gouvernement de Résistance du Sud.

Ordre général est donné de continuer à résister jusqu'à la victoire.

TRAN-VAN-GIAU

1-10-45

NOUVELLES LOCALES

Avis à la population française

(*Le Journal de Saïgon*, 5 octobre 1945)

Les 22 et 23 septembre 1945, des armes ont été distribuées à des citoyens français, volontaires pour seconder la police municipale et concourir au maintien de l'ordre ; [la liste des porteurs de ces armes, qui n'avait pu être recopiée, a disparu avec le corps du commissaire Marlier](#), enlevé le 24 par les rebelles.

Soixante-dix fusils n'ont pas encore pu être récupérés et font gravement défaut aux effectifs de la police chargés de la protection de la population à l'intérieur du périmètre de sécurité.

Il est du strict devoir de leurs détenteurs de rendre ces armes aux autorités régulières, en les rapportant au commissariat de police du 1^{er} arrondissement.

Il est rappelé que nul ne doit être porteur d'armes à feu s'il n'est régulièrement inscrit sur les listes de la police auxiliaire ou titulaire d'un permis de port d'armes.

Au cas où cet avis ne serait pas suivi d'effet, des perquisitions seront faites à domicile, et des sanctions militaires seront prises contre les détenteurs illégaux d'armes à feu.

P. le Préfet de la Région Saïgon-Cholon

Signé : Capitaine BAILLET

ORDRE DU JOUR

(*Le Journal de Saïgon*, 6 octobre 1945)

Saigon, 5 octobre 1945 (A.P.F.I.). — Le « Time of Saigon » publie le texte d'un ordre du jour du général Gracey, félicitant les troupes de la 20^e Division Indienne. « L'action de ces troupes, dit-il, m'a rempli d'orgueil. Si la 20^e Division n'était point entrée en action, non seulement un plus grand nombre de civils, hommes, femmes et enfants auraient été tués et outragés, mais encore des installations d'importance vitale pour le pays auraient été brûlées ou sabotées ».

La population française en son ensemble joindra ses félicitations à celles du général Gracey envers les troupes de la 20^e Division.

Dans la journée d'hier
(*Le Journal de Saïgon*, 15 octobre 1945)

Saïgon, 15-10.45 (A. P. F.I.). — La nuit du 13 au 14 octobre a été marquée dans le secteur britannique par d'assez violents combats dans la région de Khanh-Hoi. En particulier, des éléments assez importants du Viêt-minh ont tenté, sans succès, de franchir la rivière.

D'autre part, dans le secteur confié aux troupes indiennes, la journée d'hier a vu se dérouler un nettoyage systématique du terrain conquis, en particulier au nord-ouest de Tan-Son-Nhut, où une certaine résistance s'était manifestée lors de l'occupation d'avant hier.

Dans le secteur français, rien à signaler pour la journée du 14 octobre sur le plan militaire. De nombreuses perquisitions ont été faites. Un stock de riz destiné aux troupes du Viêt-Minh a été distribué à la population qui a manifesté sa joie en voyant arriver les troupes françaises apportant le calme et la paix.

Les services de police ont reconnu parmi les prisonniers qui ont été faits par nos troupes un assez grand nombre de récidivistes, de bagnards échappés de Poulo-Condore, et d'individus douteux bien connus de la Sûreté. En outre, quelques prisonniers ont été identifiés comme ayant effectué l'opération de la cité Héraud. Ces criminels de droit commun, pour lesquels aucune excuse ne peut être valable, seront jugés par la Cour martiale sous l'inculpation de meurtre.

Au cours de la nuit a éclaté un incendie, que l'on attribue aux « volontaires de la mort » du Viêt-Minh dans la librairie sise au 106, rue La-Grandière.

.....

Un tract du Viêt-Minh

Saïgon, 12.10-45 (A.P. F.I.). — Le « Comité de lutte à outrance du Sud » vient de signaler pour la première fois son existence en distribuant à Dakao et à Tandinh un tract violent contre les Annamites qui sont restés sous la protection alliée à Saïgon.

Le texte de ce document est tout particulièrement impératif. « Sortez de Saïgon, Saïgon va devenir la proie des flammes », tel est le thème développé. Le tract insiste sur le fait qu'aucun intérêt de famille ou matériel ne doit entrer en compte avec le salut de la Patrie et que seul un départ massif de la ville permettra aux Annamites d'échapper à la mort qui menace les Européens.

Et le document se termine par : « Qui reste à Saïgon est un traître à la Patrie ! Ceux qui resteront à Saïgon pour servir les Français seront punis de mort. » De fait, un assez grand nombre de pauvres gens ou de modestes boutiquiers sans moyen de résistance contre un chantage éhonté quittent la ville. Leurs compatriotes qui ont réussi à fuir la zone contrôlée par les bandes du Viêt-Minh sont cependant unanimes à décrire d'incroyables scènes de vol, de pillage et de tuerie s'exerçant à l'encontre d'une

population dont le seul tort est de ne pouvoir payer les soldats ou les policiers du pseudo gouvernement annamite pour échapper à la torture ou au massacre.

Arrestation de Tran-van-Giau

Saïgon, 12.10-45 (A.P F.I). — Le bruit court dans la population annamite que Tran-van-Giau aurait été arrêté par les jeunesses du Viêt-Minh le 4 octobre dernier à Cholon. Inculpé de trahison, il aurait été condamné à mort. Il est à noter que la presse clandestine de langue annamite confirme ce renseignement.

Tran-van-Giau, di Ho Non, au cours de ses études secondaires à Toulouse, prend un premier contact avec les doctrines marxistes. Un séjour à l'École des Travailleurs d'Extrême Orient l'initie complètement aux méthodes et doctrines léninistes. En 1935, rentré en Indochine, Giau est condamné à 8 ans de prison, pour agitation antigouvernementale. Organisateur de grande envergure, énergique, il a, en effet, amorcé une action en profondeur dans les milieux ouvriers et leur a donné véritablement une conscience de classe. À l'expiration de sa peine, Giau est interné administrativement. Il s'évade de l'hôpital Grall où il a réussi à se faire envoyer en traitement.

À partir de fin 1941, sa ligne de conduite s'ébauche. Il la fera adopter par le parti communiste lors de la réunion des leaders communistes à Long-Xuyên en fin 1944. Cette ligne est la suivante : Lutte contre le Japon, aux côtés des éléments de Résistance d'Indochine, la France nouvelle étant l'alliée de la Russie. La Gendarmerie nippone s'intéresse alors vivement à lui. Cependant, rapidement, une fois rentré dans le Viêt-Minh, il se verra dépassé par les éléments extrémistes des « jeunesses » qui, inconscients de toute tactique, se cantonnent dans une altitude anti française stérile. Ce sont ces groupements qui, d'accord, l'attaqueront violemment pour enfin l'arrêter et le condamner à mort.

AVIS DE MESSE

(*Le Journal de Saïgon*, 19 octobre 1945)

M^{me} et M. J. V. Guillemet ⁸, M^{me} et M. le docteur Seznec et leurs enfants informent leurs amis qu'une messe de requiem sera célébrée à la cathédrale de Saïgon le mercredi 24 octobre à 7 heures pour le repos de l'âme de leur fils, frère et oncle

Jean GUILLEMET

décédé à Saïgon le 24 septembre 1945.

⁸ Jean Victor Guillemet (1879-1959) : président du Syndicat des planteurs de caoutchouc. Voir [encadré](#).



Coll. Gérard O'Connell.
11 novembre 1945 : exhumation de victimes à Giadinh
Photos prises par un militaire d CEFE0 débarqué de l'Oronte à Saïgon le 5 courant.

À Saïgon
(*Le Journal de Saïgon*, 20 novembre 1945)

Saïgon, 19-11 45 (APFI). — Voici quelques renseignements supplémentaires sur la situation à Saïgon :

Samedi à 20 h. 30 quelques maisons en paillotes situées au nord-ouest de la cité Héraud ont été détruites par un incendie.

Quelques coups de feu isolés ont marqué la nuit et la journée d'hier. On ne signale aucune victime.

Au sujet des deux enfants lâchement assassinés
(*Le Journal de Saïgon*, 28 novembre 1945)

On sait que les corps de jeunes Français, âgés de 13 à 14 ans, l'un le fils de feu M. Bertrand ⁹ et M^{me}, de la B I.F. ¹⁰, le second le fils de M. et M^{me} Ribot ¹¹, ont été trouvés avant-hier, affreusement mutilés, dans une pagode de la rue Douaumont.

Ces enfants auraient été kidnappés par des Annamites inconnus qui les auraient entraînés dans ce quartier désert et lâchement assassinés avec tous les raffinements d'une incroyable barbarie.

REMERCIEMENTS
(*Le Journal de Saïgon*, 29 novembre 1945)

M^{me} Gabrielle Courbet, très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du décès de son fils

Charles BERTRAND

prie ses amis et connaissances de trouver ici l'expression de ses vite remerciements.

Trois assassins sont arrêtés
(*Le Journal de Saïgon*, 3 décembre 1945)

Ceux des jeunes Ribot et Bertrand

Saïgon, 1 12-45 (APFI). — Sous la direction du commissaire Bazin, de la Sûreté, la police a arrêté les nommés Nguyễn van Ba et Nguyễn van Ban, accusés de l'assassinat des enfants Bertrand et Ribot.

Les criminels ont fait des aveux complets. Ils ont tué les deux jeunes garçons à coups de poignard. Ils ont, en outre, déclaré, au cours de leur interrogatoire, faire partie d'un groupe de 9 individus appelé : « Résistance du Sud » ayant reçu mission d'assassiner par n'importe quel moyen les Européens.

Il semblerait, d'après l'enquête, qu'une sentinelle nippone aurait été témoin de la mort des deux enfants.

⁹ Henry Bertrand, décédé le 3 août 1945 à la gendarmerie japonaise de Saïgon.

¹⁰ [Forêts et scieries de Biênhoà](#), désignée sous son ancien nom de Biênhoà industrielle et forestière (B.I.F.).

¹¹ Jean Ribot : employé des [Messageries maritimes](#).

Ce militaire n'aurait alerté son officier qu'une fois le crime achevé et les criminels en fuite.

La police recherche activement les sept complices des assassins. (APFI).

...et celui qui tua le capitaine de frégate de Riencourt

Saigon, 1-12-45 (APFI). — L'assassin du capitaine de frégate de Riencourt a été arrêté par un groupe de gardes volontaires de la libération au moment où il était en train d'accomplir un attentat contre deux Français de l'Inde. Il a fait des aveux complets. (APFI).

Les victimes du Viêt-Minh (*Le Journal de Saïgon*, 3 décembre 1945)

Sur les sept corps qui ont été retrouvés le 29 novembre à Phu-nhuan, près de la Pagode de la Dame (*chua Ba dam*), il y a quatre corps de femmes, un fœtus, un magma informe et deux crânes.

Ont pu être identifiés les corps de M^{me} Camille Jugant, M^{me} Margoël et du jeune Prandi [Brandy], âgé de 14 ans.

Ces corps proviennent de la centaine des victimes emmenées par les bandes Viêt-Minh, lors de leur attaque de la cité Héraud, le 24 septembre.

La situation en Cochinchine Tracts du Viêt-Minh (*Le Journal de Saïgon*, 5 décembre 1945)

Saigon, 4-12-45 (APFI). — La journée d'hier et la nuit dernière se sont écoulées dans le calme malgré quelques coups de feu.

Divers tracts émanant d'agents du Viêt-Minh ont été trouvés dans Saïgon. L'un d'eux, œuvre des associations d'étudiants du Viêt-Minh, adresse dans un ton extrêmement véhément des reproches au général Gracey pour l'action des troupes anglo indiennes dans leur tâche de rétablissement de l'ordre.

Un autre de ces documents ordonne à la population de Giadinh de quitter la ville afin de ne point être atteinte par l'incendie qui doit dévorer Saïgon et Giadinh et sera provoqué par l'arrosage au moyen de pompes à incendie des immeubles auxquels le feu sera mis ensuite par les « volontaires de la mort ». (DGI).

L'assassinat de la rue de Douaumont (*Le Journal de Saïgon*, 5 décembre 1945)

La liste sanglante des crimes du Viêt-Minh n'est pas close.

L'hystérie meurtrière d'un parti qui, prétendant rénover un peuple, lui donne l'exemple quotidien de la barbarie la plus primitive, dérouté l'esprit qui se refuse à concevoir que l'on puisse journalièrement reculer les limites de l'horreur.

Même les enfants ne sont pas à l'abri de la fureur d'assassinat qui semble posséder les séides du Viêt-Minh.

La population saïgonnaise a été bouleversée, il y a quelques jours, par l'affreuse tragédie de la rue de Douaumont. Chacun a encore présent à l'esprit l'indignation qu'a

soulevé la nouvelle du massacre de deux jeunes Français : Charles Bertrand et Georges Ribot.

Les services de la Sûreté ont pu nous communiquer les circonstances de ce drame telles qu'elles ressortent des déclarations de l'un des assassins qui vient d'être appréhendé et des dépositions des témoins.

Dans la matinée du 26 novembre, les services du commissariat du 2^e arrondissement étaient avisés que deux cadavres avaient été découverts dans le compartiment n° 117, rue Douaumont. S'étant rendus sur les lieux, les inspecteurs trouvèrent deux corps affreusement mutilés et portant des blessures au cou, aux bras, aux mains et à la cuisse ; l'un d'eux était éventré.

L'enquête, rapidement menée, a abouti à l'identification des deux enfants déjà nommés.

Le 28 novembre, vers 7 h. 10, les recherches effectuées permirent l'arrestation du nommé Nguyen Van Ba dit Hoi qui avoua avoir participé au crime et révéla le nom de ses complices. Il s'agit d'un groupe de « Jeunesse d'avant-garde » (T. N. T. P.).

Ces individus n'en sont pas à leur premier forfait et les services de police enquêtent activement pour découvrir les complices dont ils possèdent la liste ainsi que les partisans qui ont à leur actif une série déjà longue de crimes odieux.

Pour la consolation des familles si injustement éprouvées et pour la sécurité de la population de la ville, nous espérons qu'un châtement exemplaire sera infligé aux coupables de ces sanglantes atrocités. (D.G.I.).

Arrestations

(Le Journal de Saïgon, 6 décembre 1945)

La police auxiliaire a arrêté hier le nommé Lê-Van-Phu, que l'on suppose avoir participé au meurtre du R. P. Tricoire.

Par ailleurs, le 2 décembre, 11 Annamites suspects ont été arrêtés à l'angle des rues Paul-Blanchy et Paul-Bert.

Les troupes japonaises ont arrêté à Trang Bom, après quelques heures de combat, 6 Annamites membres du T.N.T P. (Jeunesses d'avant garde).

LA SITUATION en COCHINCHINE

Épuration

(Le Journal de Saïgon, 7 décembre 1945)

Saïgon, 6-12-46 (APFI). — On annonce que prochainement, la cour martiale de Saïgon aura à statuer sur le cas du nommé Lê-Van-Phu. Cet individu est celui qui a été arrêté par la Police Auxiliaire sur une dénonciation l'accusant d'avoir participé à l'assassinat du Père Tricoire, aumônier militaire, le 2 septembre dernier.

Le 28 novembre dernier, au cours d'une opération à Cholon, une perquisition a amené la découverte d'un important stock d'armes comportant 21 grenades et 300 cartouches. Environ 150 suspects ont été arrêtés et sont actuellement interrogés par les services de sûreté.

Le 29 novembre, une perquisition effectuée par la Police Auxiliaire, au 318, quai de Belgique, a permis de saisir un lot d'armes considérable, dont 2 bombes incendiaires, des grenades et des munitions.

Ainsi, par une action méthodique, les Services de la Sûreté, aidés des éléments de l'Armée et de la Police Auxiliaire, nettoient peu à peu Saïgon-Cholon des nombreux suspects qui y séjournent. Il est vraisemblable que, sous peu, tous les éléments de trouble se trouveront ou sous les verrous ou tout au moins, d'eux-mêmes, s'éloigneront d'un centre où leur action ne pourra plus s'exercer.

LE CONTEXTE MILITAIRE

Dialogues avec la 9^e D. I. C.
Comment le 11^e R. I. C. a libéré Saïgon
(*Le Journal de Saïgon*, 8 décembre 1945)

- Bonjour, Pierrot.
- Bonjour, mon lieutenant.
- Ça va ?
- Fait toujours aussi tiède. Je comprends qu'ils se sentent fatigués les gars qui ont huit ans de séjour.
 - Cela ne les a pas empêchés de faire un joli travail, le moment venu.
 - C'est justement ce qui est le plus épatant. Désarmés, emprisonnés, brimés, sans nouvelles, privés de tout, ils ont encore trouvé le moyen de libérer Saïgon et d'infliger au Viêt-Minh des ratatouilles soignées. Ça prouve que la chaleur humide ne les avait pas rouillés.
 - Mais sais-tu bien comment les choses se sont passées ?
 - J'ai un « pays » au 11^e R. I. C., le Gustave ; il a fait tous les barouds, du réarmement au nettoyage de Thanh-My Tay. C'est joli ce qu'il m'a raconté.
 - Oui, le 11^e R. I. C. a fait un travail remarquable, dans des conditions exceptionnellement difficiles et ingrates. Et la 9^e D. I. C. est heureuse de saluer ces braves qui, envers et contre tous, ont su maintenir les grandes traditions de la Coloniale.
 - Marsouins !
 - Ce fut vivement mené. Le colonel Rivier atterrit le 13 septembre à Saïgon avec une compagnie aéroportée du 5^e R. I. C. — 120 hommes sélectionnés. Le lendemain, aidé par le colonel Runner, il forme avec les meilleurs et les plus solides des 4.000 Français internés à la caserne Martin des Pallières, 3 bataillons de marche de 600 hommes chacun. Et les marins forment eux aussi un bataillon de 600 hommes et bien encadrés.
 - La sport a commencé avec l'armement — un vrai raid. Le Gustave en était, because son mètre 80. Le 18, la nuit faite, au même moment que le Viêt-Minh armait, les 60 plus costauds, colonne par un, rasant les murailles en direction de la Pyrotechnie. Pensez s'ils se sentaient protégés : en tête, un capitaine, en queue, un colonel, armés chacun d'un pistolatche
 - Invulnérables ! Et à la Pyrotechnie, ils ont retrouvé leurs armes et leurs munitions entreposées.
 - Et les 60 costauds ont ramené 2.000 mousquetons, des F. M., des mitrailleuses, des munitions pour alimenter cet arsenal, sans parler des grenades pour le pousse-café.
 - Quatre bataillons en sandales, mais armés et décidés. Et, le 23 septembre...
 - ... à 4 heures du matin...
 - ... tous les édifices publics et les commissariats étaient réoccupés et, à 5 heures, Saïgon était redevenue ville française.
 - Et le Viêt-Minh local, qui en écrasait bravement, a été fait au lit avec toutes ses armes et ses munitions.
 - Quelqu'un qui était plutôt content, c'est la population française.
 - La fin d'un cauchemar. Mais le Viêt Minh n'avait pas dit son dernier mot et, le 25 au matin, les troupes françaises qui gardaient les ponts ayant été relevées par les Japonais, le Viêt-Minh en profite pour rafler une centaine de Français à la Cité Héraud.

— Il a fallu, à 17 heures, l'attaque de tous les ponts nord, pour qu'on permette aux Français de défendre la ville qu'ils avaient libérée. Mais cela ne nous a pas rendu les Français de la Cité Héraud torturés et massacrés. Les femmes et les gosses éventrés, c'est ça la lutte pour l'Indépendance ?

— Non, Pierrot. Les bagnards de Poulo-Condore ne sont pas des soldats, mais de vulgaires bandits. Le 11^e R. I. C. leur a bien fait voir. D'abord, le 26, à l'affaire du Pont de Mac-Mahon, seule voie d'accès au terrain d'aviation, le Viêt-Minh en force et bien armé avait réussi à s'infiltrer au sud du pont et canardait ferme. On envoya la Compagnie aéroportée et, à midi, le capitaine d'Otton-Loyewski dégage le pont avec 16 hommes. Il est blessé peu après, sans gravité, heureusement. Cette opération à peine terminée, l'attaque recommence, encore plus violente que le matin.

— C'est là qu'on a vu la Section Reyss au travail. Un aspirant et 25 hommes contre plus de 400. Là, les Viêt-Minh ont compris. Un F. M. de chez nous a nettoyé deux armes automatiques d'un seul chargeur, et l'aspirant Reyss a abattu, à 150 mètres, 4 hommes en 4 cartouches. Économie !

— Et l'aspirant a été nommé sous-lieutenant par le général Leclerc. Mais, le soir même, gros accrochage sur le pont de Dakao. Les chefs criaient en français :

« En avant, n'ayez pas peur, les Français sont habitués à capituler ». Et ils tiraillaient tant et plus.

— Et du côté français, motus et discipline. Pas un coup de feu. Seulement, quand ils ont voulu passer le pont, deux mitrailleuses de chez nous ont ouvert le feu à 30 mètres et la question a été tout de suite réglée, définitivement. Le Gustave, il en était tout content. Après ce coup-là, les Viêt Minh ont bien continué à attaquer les ponts toutes les nuits jusqu'au 1^{er} octobre, mais toutes leurs tentatives ont été couronnées d'insuccès, et le calme régnait dans Saïgon.

— Un très joli coup, ce fut le nettoyage de Thanh-My-Tay, le 12 octobre. Le Viêt-Minh bloque toutes les routes et veut arrêter le ravitaillement de Saïgon.

Pour se donner de l'air, le 11^e R.I C. a dégagé la région de Thanh-My-Tay ; mais il ne s'agissait pas de repousser les rebelles. Mission : les capturer ou les détruire. Et la manœuvre réussit pleinement.

— Du vrai cinéma, mon lieutenant. À 2 heures du matin, les aéroportés quittent l'Arsenal en chaloupes. Nuit noire et mine de rien. Ils remontent la rivière, débarquent au Parc à Mazout, placent un bouchon au pont tournant, et reviennent au sud occuper le pont B. Les arrières étaient tournés. À 6 h. 4, ils lâchent une fusée rouge qui voulait dire : O.K.

— Et le 11^e R.I C attaque de front dans le plus grand silence. Pas un coup de feu. Il prend le pont de Phu My, neutralise le Jardin Botanique et arrive comme une fleur à l'objectif 0¹. Premier bilan : Nombreux rebelles intéressants, surpris en plein sommeil.

— Oui, mais à l'hôpital, il y a eu un os. Deux mitrailleuses bien placées qu'il a fallu manœuvrer et démolir au mortier. Leurs pièces en l'air, les rebelles ont voulu se tailler : mais les copains les attendaient au pont B et en ont cueilli 90 %. C'était rudement joli : 123 tués, 1.003 prisonniers dont la moitié a bien réjoui la Sûreté, et toute la région nettoyée au petit poil.

Le vieux bonze du pays était si content qu'il y est allé de son petit laïus :

— « Vos soldats sont les soldats du Ciel, qu'il a dit au colonel — braves comme les lions quand ils se battent, et tout plein mignons après le baroud ». Pour être juste, il faut dire que nos brancardiers ont ramassé leurs blessés, que nos médecins les ont soignés. On a ouvert les écoles et l'hôpital. Des vrais Coloniaux, les gars du 11^e R.I.C.

— Oui, Pierrot, et qui continuent sans relêve et mal vêtus.

Mais le cœur y est, et la Coloniale reste la Coloniale.

— Marsouins !

Pierre VOISIN

AU CIMETIÈRE DE SAIGON
Un hommage aux morts de la Marine Marchande
(*Le Journal de Saïgon*, 22 décembre 1945)

.....
M^{mes} Rose Arnoux, Lips, disparues à la Cité Héraud.

Les assassins du Viêt-Minh

Quelques uns de leurs crimes
(*Le Journal de Saïgon*, 28 décembre 1945)

À la suite du meurtre des deux jeunes Français Bertrand et Ribot, le 25 novembre, des opérations de police ont été effectuées dans le secteur de la rue Douaumont.

14 individus ont été arrêtés et déférés au Parquet le 21 décembre 1945.

À des titres divers, les inculpés ont été mêlés à ce double meurtre et plusieurs autres crimes commis par des bandes de T.N.T.P. du quartier de la rue Douaumont. C'est ainsi que les déclarations suivantes ont été retenues :

Nguyễn van Khanh, auteur du meurtre d'un Français et de deux Annamites dont le corps ont été retrouvés dans l'arroyo Chinois, a été mêlé en outre aux affaires suivantes : meurtre d'un marin français, de trois Annamites pro-français et d'un Hindou, tentative de meurtre sur la personne du marin français Madic Antoine, tentative de meurtre sur la personne d'un Hindou et de plusieurs gurkhas ;

Nguyễn van Cung, membre du T.N.T.P., qui a blessé un militaire français d'un coup de poignard vers le 16 novembre et a assisté à l'assassinat des deux enfants ;

Nguyễn van-Bau, membre d'un groupe de travailleurs affiliés au Viêt-Minh, qui nie avoir participé à ce meurtre bien qu'il ait été formellement dénoncé, mais qui reconnaît avoir prêté son revolver à l'individu qui a blessé un marin français, rue de Douaumont.

Au cours de ces perquisitions, le commissariat du 2^e arrondissement a saisi au 169 de la rue de Douaumont 80 cartouches de mitrailleuse Stein, 8 cartouches pour mitrailleuse Thomson, 92 cartouches pour fusil 7,8, 18 pour mousqueton et 138 pour revolver 92.

On découvre encore cinq cadavres de Français

On a découvert dans la matinée du 21 décembre, à Phu-nhuân, les corps de cinq Français. On suppose que ces corps sont ceux de victimes de l'attaque de la cité Héraud par des bandes annamites le 23 septembre dernier. L'état de décomposition avancé de ces corps n'a pas permis de les identifier.

Ces corps avaient été transportés dans le jardin d'un nommé Nguyễn-van-Hung, ex-employé à la Justice de Paix.

Ces cadavres ont été déposés à la morgue de l'hôpital Grall.

Des assassins
(*Le Journal de Saïgon*, 7 janvier 1946)

Le 29 décembre, la commissaire de la Police judiciaire mobile a déféré à la Justice 8 individus reconnus par plu sieurs Européens comme ayant participé à l'attaque de la cité Héraud au cours de laquelle furent enlevés de nombreux Français.

AVIS DE DÉCÈS
ET AVIS DE MESSE
(*Le Journal de Saïgon*, 2 mars 1946)

M^{me} et M. Claude Hérisson et leurs enfants,
M. et M^{me} Jacques L. Prévost et leur enfant,
Les familles Hérisson et Bec,
ont la profonde douleur de vous faire part du décès de
M. Jacques LE PRÉVOST ¹²,
administrateur de 1^{re} classe des services civils de l'Indochine, en retraite
et de

M^{me} Jacques LE PRÉVOST
leur père et mère, beau-père et belle-mère, grand-père et grand-mère, oncle et
tante, parents et alliés enlevés à Phunhuan (Giadinh) et décédés le 25 septembre 1945.
Ils vous prient de bien vouloir assister à la messe qui sera dite pour le repos de leur
âme le mardi 5 mars 1946, à 7 h. 45, à la cathédrale de Saïgon.
Le présent avis tient lieu de faire part.

Le Haut Commissaire de France pour l'Indochine,
Le Commissaire de la République en Cochinchine,
Le personnel des services civils de l'Indochine,
ont le profond regret de vous faire part, etc.

AVIS
(*Le Journal de Saïgon*, 4 mars 1946)

Les familles des victimes françaises, hindoues, annamites, disparues ou massacrées
dans la région saïgonnaise après le 23 septembre 1945, sont priées de se réunir, à
nouveau, le mercredi 6 mars, à 17 h. 30, rue Taberd, n° 29, afin de nommer un
COMITÉ qui sera chargé de recueillir tous renseignements et de rassembler les pièces du
dossier à présenter aux autorités responsables.

Étant donné l'importance de cette réunion, il est désirable que tous les intéressés
soient présents.

M^{mes} Denier, Conrad, Rouquet.
MM. Decamp, Guillemet.

Souvenir des morts de septembre 1945
(*Le Journal de Saïgon*, 4 avril 1946)

¹² Jacques Le Prévost (Paris XVII^e, 4 mai 1883-Giadinh, 26 septembre 1945) : fils d'Isidore Aimable Le Prévost, contrôleur des Douanes et Régies, mort à Saïgon en 1894. Père d'une fille eurasienne. Entré dans l'administration indochinoise en 1899, chef de cabinet de plusieurs gouverneurs généraux, finalement administrateur en chef de Kouang-tchéou-wan (1937-1941). Voir [encadré](#).

Il y a maintenant six mois qu'un grand nombre de Français, dont la nationalité était la seule raison, et d'innombrables Annamites, coupables d'avoir conservé pour la France des pensées bienveillantes, tombaient, assassinés, sous les coups d'une pègre livrée elle-même. Le silence dont leur fin se trouve entourée nous amène aujourd'hui à évoquer leur mémoire.

La liste est longue de ces morts dont beaucoup reposent, anonymes, sans fleurs et sans couronnes, en un lieu inconnu. D'eux aussi on peut dire que leur sang ne sèchera pas sur cette terre à laquelle, depuis longtemps, ils avaient donné la meilleure d'eux-mêmes. Travailleurs de la première heure, leur exemple reste. Et reste aussi leur œuvre qui trouva, sous l'impulsion des Japonais, tant d'insensés acharnés contre elle. À ce pays, où tout était à faire quand ils y sont venus, ils ont contribué à lui donner son essor. Leurs débuts, en un temps où les commodités d'aujourd'hui n'existaient pas, même en rêve, furent durs et auraient pu décourager des caractères moins forts. Ils eurent à lutter et à vaincre dans les conditions les plus difficiles. Et c'est dans d'autres conditions, que nous connaissons bien, que leur vie a pris fin.

Anciens parmi les anciens, comme Grivaz, Decoly ¹³, Conrad ¹⁴ ou le docteur Denier ¹⁵, capturé au chevet d'un de ses malades asiatiques, ou tant d'autres encore, femmes et enfants massacrés, martyrs de la cité Héraud, vers eux tout nous tournons nos pensées. Notre devoir est de ne pas les oublier et nous conserverons, vivant parmi nous, le souvenir de leurs noms et de l'exemple qu'ils nous ont laissé.

Une messe a été dite pour eux le mardi 26 mars à laquelle ont assisté de nombreux Saïgonnais. Que tous trouvent ici le remerciement ému de leur famille et leurs amis.

Les atrocités vietnamiennes

Quelques martyrs de la Cité Héraud

(*Le Paysan de Cochinchine*, 1^{er} juin 1946)

[les n^{os} antérieurs et postérieurs sont manquants]

La Mission cochinchinoise envoyée à Paris nous a rapporté quelques slogans parmi lesquels nous trouvons :

« Les atrocités françaises en Indochine dépassent celles de la Gestapo ».

Nous mettons les Vietnamiens au défi de nous citer, avec preuves à l'appui, des exemples de ces atrocités françaises.

En revanche, nous fournirons ici des exemples indéniables des atrocités vietnamiennes.

25 SEPTEMBRE 1945

1^{er} exemple

Supplices infligés à

M^{mes} Bourelly, Vairat et Nicolas

Habitant la même maison, au n^o 4 de la rue Jean Mazet à Saïgon :

¹³ [Alexandre-Francis Decoly](#) (Saint-Denis, 5 août 1878-Saïgon, 26 septembre 1945) : éditeur de cartes postales, liquidateur, commissaire et administrateurs de sociétés.

¹⁴ Jean Conrad : conducteur de travaux à la [Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics](#) (division Kropff) à Saïgon vers 1925, puis ingénieur de la SFEDTP à Haïphong, Tourane et Saïgon. Fondé de pouvoirs d'icelle. Membre du Comité directeur de la Légion française des combattants en Cochinchine.

¹⁵ Albert Louis Denier (Châtellerauld, 7 mai 1878-Saïgon, 24 septembre 1945) : président de la SCAMA. Voir [encadré](#).

M^{me} Nicolas fut tuée, ou tout au moins mortellement blessée sur place, et son corps emporté ;

M^{mes} Bourelly et Vairat furent suppliciées : les yeux crevés, les dents arrachées, les seins coupés, des bambous pointus leur furent enfoncés dans les parties génitales, puis finalement, elles furent éventrées. Leurs cadavres furent trouvés dans une arrière-cour du commissariat de police de Tân-Binh.

Le récit de leurs supplices a été fait par leur domestique annamite emmenée avec elles et qui battue, à moitié scalpée et jetée à la rivière, put être repêchée à temps par des Français. Cette « congai » raconta ces supplices dont elle fut témoin. Deux Annamites, arrêtés par la suite, ont confirmé ses dires.

2^e exemple

Supplices des enfants Brandy

Les deux jeunes Brandy furent martyrisés, on ne les a pas retrouvés. Nous n'avons pu avoir le récit de leur mort.

Mademoiselle Brandy a été violée, puis on lui a enfoncé des bambous taillés dans les yeux, les oreilles, les parties génitales ; ensuite, on lui a désossé les cuisses. Son cadavre a été retrouvé deux jours après dans la rivière.

5^e liste, avec annotations, des victimes françaises des journées de septembre 1945 à Saïgon

Dans cette liste funèbre, comme dans les précédentes, on relèvera sans étonnement le nom de nombreuses victimes appartenant à la grande communauté française, Français du Sénégal, de l'Inde, de la Martinique, lâchement assassinés eux aussi...

Ceux-là pouvaient avoir la peau bronzée, c'étaient d'honnêtes citoyens. Les brutes annamites ne s'y sont pas trompés, elles ont égorgé sans pitié des êtres inoffensifs.

À Tandinh, quartier de Saïgon en pleine ville, on pouvait voir des femelles déchaînées boire le sang des victimes, qu'on tailladait à coups de coupe-coupe... !!

Les deux enfants : BERTRAND, 15 ans, RIBAUD [Ribot], 13 ans, sauvagement assassinés, rue Douaumont,

M. MOHAMED SADIK, 24 ans, frère de M. CHEIK ABDOUL CADAR, tué en plein ville.

M. LEGENDRE et sa mère, M^{me} MARCILLES, et deux enfants, conduits dans une pagode à Phu-Nhuan.

Germaine et Dondine ?ALLAUX enlevées par les V. M.

M. et M^{me} LE PRÉVOST, ancien résident supérieur, arrêtés par les V. M.

M. et M^{me} PIERRE, disparus le 25 septembre.

M. ANNA, surveillant des T. P.

M. LE PELLETIER, père de six enfants,

M^{me} BERNARDINI et sa fille Angèle, disparues le 26 septembre.

M. LACOSTE Jean, quartier-maître, arrêté par les V. M.

M. BERT, de la Cie des Tramways*.

M. et M^{me} LEPETIPAS arrêtés à Govap et exécutés à Hiệp Hoà.

MM. SAMPY et JEAN BAPTISTE, deux Martiniquais, disparus le 6 octobre.

M^{me} ROMULUS Moïse et 5 enfants, conduits vers Baqueo.

M. CHAPUIS Paul, enlevé par les V. M.

M. DELAFON Robert.

Deux enfants de M. Victor CHARLES, disparus le 16 octobre 1945.

M. RIVERA Paul, enlevé par les V. M.

M^{me} Lucie CHARRIÈRE et trois enfants enlevés par les V. M.
M. RIVERA Pierre enlevé par les V. M.
Dix femmes indiennes, disparues le 17 octobre 1945.
M^{me} MOUTTET, 50 ans, arrêtée par les V. M. rue Guillerault.
M^{lle} Andrée NAVARO, 20 ans, arrêtée par les V. M.
M. DIVY Joseph, père de 5 enfants.
MICHEL, Paul et Yda, et leur grand-mère, disparus le 21 septembre 1915.
M. PERAULT, employé à la Cie des Tramways, arrêté par les V. M..
M. THOMAS KOE, disparu, le 2 octobre 1945.

Le châtement

Sept assassins de la Cité Héraud vont être exécutés
(*Le Journal de Saïgon*, 6 septembre 1946)

On se souvient des événements particulièrement pénibles qui se déroulèrent à la Cité Héraud, au mois de septembre, où de nombreux Européens et Cochinchinois furent massacrés dans des conditions atroces. Le recours en grâce de sept des assassins ayant participé à ces massacres vient d'être rejeté.

Leur exécution aura lieu vraisemblablement d'ici peu.— (D.F.I.)

L'assassinat de M. Moreau
(*Le Populaire d'Indochine*, 7 septembre 1946)

Après l'assassinat de M^e Régnier, du capitaine Asselin et de 14 de leurs compagnons. celui de M. Moreau à Myduc a soulevé une réelle émotion dans les milieux cochinchinois et français.

M. Moreau venait de créer un service de transports en commun entre Cantho et Chaudoc. Afin d'assurer la sécurité des voyageurs, il avait pu se procurer quelques armes.

Le jour de crime, trois Viet Minh déguisés en bonzes avaient pris place dans l'autocar.

À un moment donné, profitant que M. Moreau soit assoupi, ils firent arrêter le car et tirèrent 3 coups de revolver. M. Moreau fut tué sur le coup.

Avant de s'enfuir, ils tirèrent dans la direction du chauffeur qui ne fut pas atteint. Un voyageur chinois assis à côté de lui fut tué.

Tels sont les renseignements qui nous parviennent au sujet de cet assassinat.

Ajoutons que M. Moreau était très estimé de la population et qu'il était marié à une Annamite.

« Leur » Anniversaire
par William Bazé ¹⁶
(*Le Populaire d'Indochine*, 7 septembre 1946)

¹⁶ Directeur des Hévées de Xuân-Lộc.

Les nouvelles de France nous comblent de détails, ces jours derniers, sur la commémoration du premier anniversaire de la République démocratique du Viet-Nam.

À Paris, quelques Français ont eu l'impudeur — insultant en cela nos misères et nos deuils — de parler du 2 Septembre comme d'un grand jour pour notre pays. Ils nous acculent ainsi à une rétrospective que nous aurions préféré passer sous silence.

Nous savions déjà ce qu'était le Viet Minh. Mais. c'est seulement à partir du 2 septembre 1945 que nous rendîmes compte de ce dont il était capable.

Ce jour-là, le Viêt-Minh était très fort, parce qu'il bénéficiait de la complicité des Japonais. Il était aussi très courageux, parce que nous étions complètement désarmés.

La ville de Saïgon était pavoisée aux couleurs alliées et vietnamiennes.

SEULES LES COULEURS FRANÇAISES ETAIENT PROSCRITES, la France étant l'ennemi qu'il fallait abattre. Tout individu — Français ou Indochinois--qui était trouvé porteur d'un drapeau ou d'un insigne tricolores, était mis à mal sur le champ.

Puis ce fut, à travers la ville, le défilé de ces hordes invraisemblables qui, sur un mot d'ordre, à une heure précise, sans la moindre raison, passèrent à l'attaque des Français.

À coups de grenades, de mitraillettes, de mousquetons et de revolvers, le Viêt-Minh monta à l'assaut des édifices publics et des maisons particulières. Les coffres de l'Entr'aide française, de la cure et de divers établissements charitables furent délestés de leur contenu. La cathédrale de Saïgon et le temple protestant furent profanés et souillés d'une façon honteuse. De multiples villas furent saccagées et pillées.

Dans le but de détruire jusqu'au dernier vestige de ce qui pouvait encore symboliser l'Union franco annamite ¹⁷ — union qui existait sincèrement auparavant —, les soldats Viet-Minh, officiers en tête, se rendirent, en rangs serrés, place Maréchal-Joffre, et mutilèrent sauvagement le monument aux Morts de la Guerre 14-18.

La Terre de Verdun que la France avait recueillie et qu'elle conservait avec piété dans la Borne Sacrée — en souvenir d'une fraternité d'armes touchante — fut répandue sur le sol, tandis que des énergumènes urinaient dessus en blasphémant.

Pour corser ce déchaînement, les fougueux guerriers de l'Armée la plus disciplinée du Monde (Giap *dixit*) arrêtèrent des centaines de Français — dont le gros tort était d'être français. Les uns furent capturés, battus et ficelés dans la rue où ils circulaient sans se douter de l'aventure qui les guettait.

Les autres furent surpris à domicile, dans leur salon ou dans leurs chambres ; insultés, molestés et menottés, ils furent tous conduits au poste voisin, à coups de bottes et de bâton. Hommes, femmes, enfants, vieillards... , on ne fit aucune discrimination.

Certaines scènes étaient si révoltantes que des militaires anglais et hollandais durent intervenir. Ils étaient sans armes comme nous. Ils avaient cependant sur nous l'avantage d'appartenir à des gouvernements que les dirigeants du Viet-Minh tenaient à ménager.

Ils agirent véritablement en amis et nul ne saurait oublier leur dévouement à notre égard dans les mauvais jours.

Ce furent également nos amis anglais qui, le lendemain, firent relâcher les Français que l'on avait arrêtés et incarcérés, pêle-mêle, à la Sûreté, à la police ou à la prison centrale. Obligés d'obéir à nos Alliés, mais mortifiés dans leur orgueil incommensurable, les dirigeants Viet Minh déclarèrent, par la voix de la radio et celle des journaux, qu'ils avaient dû, la veille, suspendre les arrestations de Français — faute de corde ! Quel exploit sans précédent, n'est-ce pas, que celui de s'être jetés à cent hommes armés contre un homme hors d'état de se défendre, voire contre une femme, un vieillard ou un enfant ! D'autres en rougiraient !

De ce jour — 2 septembre 1945 — jusqu'à l'arrivée des troupes britanniques d'abord, des troupes françaises ensuite, les Français de Saïgon vécurent au milieu de vexations constantes et de menaces sans nombre. Celles-ci, allant *crescendo*, aboutirent

¹⁷ Rappelons que l'épouse de William Bazé était de mère annamite.

aux massacres de la Cité Héraud, à ceux de la liste tragique que les noms de Tony Régnier, d'Asselin et de Moreau viennent d'allonger.

Mais le 2 Septembre même, plusieurs Français tombèrent sous les balles et sous les couteaux des bandits. Le Révérend Père Tricoire fut du lot des victimes. Cet apôtre avait voué sa vie au soulagement des pauvres et des humbles. Il visitait inlassablement les cases des Annamites nécessiteux. Ce crime de bonté était sans doute impardonnable ?

Quoi qu'il en soit — quand un passé aussi douloureux est encore si proche, quand des tombes innocentes sont encore si fraîches, quand les larmes, la colère et la rage secouent encore les vivants qui pensent à leurs morts —, on ne peut tolérer que des hommes politiques se gargarisent de paroles sacrilèges. Où veulent-ils en venir les Bayet et les Labrouquère ¹⁸, quand ils soufflent sur la cendre qui recouvre à peine la braise ?

Oui, après ce que nous avons vu, après ce que nous avons souffert, après ce que nous avons enduré, proclamer béatement que le 2 septembre 1945 a été une « Victoire Française », c'est commettre une insulte à notre pavillon, c'est faire preuve d'un manque total de dignité nationale, c'est piétiner délibérément la mémoire des nôtres qui furent si lâchement assassinés.

Il y a tout de même des limites à de telles provocations et à de telles insanités. Les étrangers qui furent les témoins des événements sont encore présents à Saïgon.

Mais, au fait, ce monsieur Labrouquère ne se trouvait-il pas à Saïgon, lui aussi, le 2 septembre 1945, réfugié chez le président Janvier, 49, rue Richaud ? Dehors, le Viet-Minh hurlait : « À mort les Français ! » À l'intérieur, M. Labrouquère — qui interprète, maintenant, les vociférations d'antan comme des messages d'amitié — se terrait prudemment.

Pourquoi cette attitude d'alors ? Et pourquoi celle d'aujourd'hui ? Questions que nous nous abstenons de trancher cette fois, car elles nous inciteraient vite à lui dire, sans ménagement, ce que nous avons sur le cœur.

Le châtement (*Le Journal de Saïgon*, 9 septembre 1946)

Les sept assassins de la Cité Héraud ont été passés par les armes samedi matin à 10 heures (AFP).

Messe pour les victimes de septembre 1945 (*Le Journal de Saïgon*, 21 septembre 1946)

L'Association des familles des victimes de septembre 1945 fera dire un service solennel le mardi 24 septembre prochain à 7 heures 45 pour les victimes des massacres de septembre dernier.

L'Association des familles des victimes, l'U.D.O.F.I. et les Sinistrés prient leurs adhérents et amis de bien vouloir assister à cette messe.

Avis de messe

¹⁸ André Labrouquère (1903-1950) : ancien professeur de droit à l'École supérieure de droit de Hanoi, révoqué par Vichy comme franc-maçon, interné par Decoux. Secrétaire général du Comité interministériel pour l'Indochine (Cominindo)(15 avril-9 août 1946), affecté à la direction des affaires politiques du ministère de la France d'Outre-mer. Voir [encadré](#).

(Le Populaire d'Indochine, 23 septembre 1946)

Les familles MONGES, CRIVELLI, RIZZO, LECLERC, parents et alliés vous prient d'assister à la messe anniversaire qui sera dite à la cathédrale de Saïgon, le mercredi 25 septembre 1946, pour le repos de l'âme de :

madame GUSTAVE MONGES,

monsieur ADRIEN MONGES.

monsieur PIERRE CRIVELLI et de madame JEANNE NICOLAS

et monsieur GUSTAVE RIZZO,

Ces deux derniers, disparus à la Cité Héraud, le 25 septembre 1945.

Cérémonies commémoratives

À la mémoire des massacres de septembre 1945

(Le Journal de Saïgon, 24 septembre 1946)

Aujourd'hui, premier anniversaire des massacres du 24 septembre 1945, des cérémonies ont été célébrées en grande solennité, à la cathédrale de Saïgon, au temple protestant et au temple du Souvenir annamite, à la mémoire des victimes de ces massacres ainsi que des victimes de la libération de Saïgon.

Dès 7 h.30, une foule recueillie se presse aux alentours et dans la cathédrale.

Un peloton de fusiliers-marins avec drapeau rend les honneurs. La musique des fusiliers-marins sonne « Aux champs », puis la « Marseillaise » éclate. C'est l'Amiral Haut Commissaire qui arrive ainsi que les officiels.

À ces cérémonies organisées par « l'Udofi », les « Victimes de septembre » et « les Sinistrés », assistaient les membres des comités de ces trois groupements. Étaient aussi présents M. Cédile, commissaire de la République, M^e Béziat, président du Conseil de Cochinchine et de l'Udofi, le président Thinh et le vice-président, colonel Xuan, M. Laffon, préfet de la Région Saïgon-Cholon, le général Andrieu, l'amiral Graziani, le médecin général Sollier.

La cathédrale est pleine d'une foule émue. À l'élévation la sonnerie « aux morts » déchire le silence de la nef tandis que s'inclinent les fronts, tribut suprême des vivants qui pleurent les victimes injustement frappées.

Après la messe solennelle, une cérémonie s'est déroulée au temple protestant, où l'Amiral Haut Commissaire était représenté par le capitaine de corvette Schlumberger, et au Temple du Souvenir Indochinois, où M. Truong-vinh-Tong et le doc-phu Loc recevaient les personnalités entourés des chefs de quartiers.

M. Longeaux représentait l'Amiral. Étaient présents M. Cédile, commissaire de la République, le docteur Thinh, le doc phu Ho-van-Trung, l'amiral Graziani, le général Andrieu, le colonel Xuan, M. Laffon, préfet de la Région, le président Béziat, M. Giung, ministre des Finances, M. de Lacharrière, M. Powell, intendant de Police, M. Frémolle, chef de Cabinet du Commissaire de la République.

Ainsi Saïgon, par des cérémonies simples mais émouvantes, a rendu hommage à ceux qui, Français et Annamites, ont été victimes des événements de l'année dernière à cette époque.

Il y a AUTANT sinon PLUS
d'otages en Cochinchine qu'au Tonkin
(Le Journal de Saïgon, 11 janvier 1947)

À la suite de notre article sur la question des otages détenus par le Viêt-Minh, nous avons reçu une lettre, dont nous détachons les lignes qui suivent. Que notre correspondante nous permette de rappeler que, si aucune libération d'otages n'a été obtenue, on ne peut nier que des efforts aient été faits. S'ils n'ont pas donné de résultats, c'est que toutes les demandes se sont heurtées au silence du Viêt-Minh, qui n'a pas répondu par le geste attendu à celui du Haut-Commissaire. Il importe, en effet, comme nous le disions hier, qu'un organisme international mette maintenant Ho-chi-Minh en demeure de libérer les prisonniers civils, et l'avertisse que la vie d'otages tonkinois répondra désormais de la vie des otages français.

Monsieur le directeur,

Je lis dans le *Journal de Saïgon* qu'à Hanoi, les consuls de Chine, de Grande-Bretagne et des États-Unis font une démarche auprès d'Hô-chi-Minh pour essayer de faire libérer les otages et prisonniers pris en décembre dernier.

Comme je regrette d'être alitée, trop malade, et ne pouvoir aller jusqu'à vous !

Ne pourrions-nous, par votre journal, au nom de toutes les familles des otages, des prisonniers de Cochinchine, demander à l'amiral d'Argenlieu de faire intervenir, comme au Tonkin, les consuls accrédités à Saïgon, même la Croix-Rouge Internationale, que nous puissions nous aussi savoir enfin ce que sont devenus tous nos malheureux disparus ?

Certains le sont depuis seize mois, depuis le massacre de la Cité Héraud, en septembre 1945.

Il faudrait signaler le peu qui a été fait pour les prisonniers et les otages de Cochinchine, malgré les câbles de l'U.D.O. F.I., des sinistrés, des particuliers même au gouvernement français à Paris, au moment de la reprise des pourparlers du *modus vivendi* à Fontainebleau. car M. Moutet, lors de la visite que lui firent trois membres des familles de disparus le 4 janvier, paraissait ignorer la grand nombre d'otages et prisonniers en Cochinchine.

Croyez-vous que nous ne soyons pas douloureusement surpris de cette ignorance ?

Pourtant, il ne faut pas oublier que le massacre de la Cité Héraud en septembre 1945, où tant de femmes, d'enfants, de vieillards, d'hommes sont morts dans d'atroces souffrances, a fait autant, si ce n'est plus, de victimes civiles, et autant d'otages et de prisonniers qu'au Tonkin en décembre dernier.

Que, depuis septembre 1945, les disparitions sont devenues plus nombreuses chaque mois, et journalières depuis le 30 octobre dernier (*modus vivendi*).

Oui, que sont devenus nos malheureux otages et prisonniers depuis cette date ? Signalés, tantôt dans la boue de la Plaine des Joncs ou dans le fond de la brousse, sous le soleil torride, ou les pluies diluviennes, sans boire, sans manger. sans soins, mourant de misères physiques, c'est atroce !

Qu'a-t-on fait pour nos malheureux enfants, nos frères, nos maris vivant dans cette galère ? Rien.

Rien, le silence, malgré nos cris d'angoisse, nos supplications d'aller à leur secours. Rien.

Nous aussi en Cochinchine avons demandé au gouvernement français de prier les consuls, la Croix-Rouge d'intervenir pour nos malheureux prisonniers. Nos demandes sont restées vaines, de vagues promesses non tenues, puis le silence, toujours le silence.

Pourquoi aussi, n'avons-nous pas exigé, lors de la remise en liberté des prisonniers annamites, que les nôtres nous fussent rendus ?

Nous espérions tant, tous, en ce *modus vivendi*, nous espérions tant, de tout notre cœur, voir revenir ceux qui nous sont si chers, nos pauvres petits, pleins de confiance en nous, pensant que nous arriverions à les délivrer, car des orages. des prisonniers il y en a en Cochinchine, oui il y en a, et beaucoup, mais malgré leur courage, leur cran, leur volonté de vivre, ils doivent maintenant, depuis de si longs mois d'attente, être

découragés, et penser que nous les chérissons bien mal, nous qui n'arrivons pas à les délivrer.

Enfin, peut-être maintenant allons-nous suivre l'exemple du Tonkin, qui, quinze jours après l'attaque de Hanoï, demande ou prie les trois consuls accrédités à Hanoi de faire une démarche pour la sécurité ou la libération des prisonniers et otages ?

Quoique notre fils ne soit pas parmi ces derniers, que ces trois consuls soient très sincèrement remerciés par une maman, au nom de toutes les autres. Il est si douloureux de vivre dans une telle anxiété et pendant de si longs mois sans aucune nouvelle.

Cher Monsieur Haag, merci infiniment pour ce que vous pourrez faire pour eux, pour nous, et croyez, je vous prie, à mes sentiments les meilleurs.

Y. SOULIER.

P.S. — J'ai eu un long entretien il y a quinze jours environ avec M. E. W. Meiklereid, consul général d'Angleterre, à ce sujet ; c'est un homme au grand cœur, très compréhensif, qui répondrait certainement à un appel de notre part.

Kempeitai de Saïgon
Réflexions après un procès
par William Bazé
(*Le Populaire d'Indochine*, 15 février 1947)

.....
Si les gendarmes japonais ont été traités comme des criminels de guerre, pourquoi ne loge-t-on pas à la même enseigne qu'eux les assassins de la cité Héraud et des autres champs de mort ? N'oublions pas que les seuls massacres de septembre 1945 organisés par les Viêt-Minh se traduisent comme suit :

Français et naturalisés : 37 tués, 209 disparus.

Annamites : 20 tués, 398 disparus.

Hindous : 38 disparus.

Africains : 21 disparus.

Ce qui fait, au total, 57 tués et 666 disparus, vraisemblablement assassinés à ce jour. Mais cela n'a été qu'un timide commencement. La cadence a été atroce par la suite et continue depuis lors.

Parmi les victimes de la cité Héraud figurent beaucoup de femmes et d'enfants. Ces malheureux pensaient avoir affaire à des amis. Ils n'ont pas été épargnés.

.....

Les A.C. d'Indochine à l'arc de Triomphe
(*Le Journal de Saïgon*, 19 septembre 1947)

En tête de cortège, de gauche à droite : MM. Guilbert, représentant de l'U.N.C., le général Bertin-Chevance, le général Xuân, M. Gache, organisateur de la cérémonie, [M^{me} Denier, femme du Dr Denier disparu depuis le 19 septembre 1945](#), le commandant Le Bris, M. Labrouquère, représentant M Moutet, le colonel Fieschi, chef de l'E.-M. du général Leclerc, M. Verdier, représentant le ministre des Pensions ; et M Soumaré, Sénégalais, du ministère de la France d'Outre-Mer.

IN MEMORIAM

97 PLANTEURS TUÉS EN INDOCHINE DE 1940 À 1978 ¹⁹

Prénom	Nom	Décédé le	Lieu	Société	Circonstances
Charles	TEOBALDI	24.09.45	Cité Héraud, Saïgon	Hévéas de Tay Ninh	Tué par le V. M.
Marcel	BOSSIER	idem	Saïgon	C.E-CEXO	Lors d'une manifestation à Saïgon
Jean	GUILLEMET	idem	Saïgon [bd Charner]	CEXO	Tué à Saïgon par le V.M.
Monsieur	DECOLY	26-09.45	Saïgon	Hévéas de Tay Ninh	Tué à Saïgon par le V.M.

¹⁹ Cette liste est publiée chaque année dans le bulletin de décembre de l'Amicale des planteurs d'hévéas. Celle-ci, tirée du n° de décembre 2015, nous a été communiquée par le docteur Gérard O'Connell, que nous remercions vivement.